



Le magazine municipal de la ville d'Istres

ISTRESmag

RUGBY :
**ISTRES, CAMP DE BASE
DES ÎLES TONGA POUR
LA COUPE DU MONDE 2023**

P 4 À 7 / RETOUR EN IMAGES

Pour les Tonga, « tout commence à Istres »



P. 14 & 15 / SANTÉ

Le domaine de Conclué



→ **Sommaire**

NOVEMBRE
/ DÉCEMBRE
2021

P. 4 À 7 RETOUR EN IMAGES

P. 8 À 15 ACTUALITÉS

- Inauguration des locaux de l'Escale Jeunes
- Un « chèque énergie » de 30 €
- Une nouvelle micro crèche à Istres
- Le sens de l'engagement citoyen des anciens combattants
- Tennis de table : Félix Lebrun n°1 mondial !
- Promotion 2021/2022 du Service Civique et du Corps EU de Solidarité
- La flamme de la mémoire
- Portraitiste de France 2021
- Commémorations

P. 12 & 13 SOCIAL

- Domaine de Conclué, le projet lancé
- La « Pauseto », un service innovant du CCAS

P. 14 & 15 SANTÉ

- Covid-19 : vaccination au Podium
- Un label sport santé pour le tennis
- Opération brioches pour la bonne cause !
- Protoxyde d'azote : le gaz hilarant qui ne fait plus rire !

P. 16 & 17 ISTRES À VOTRE SERVICE

- Direction des Relations avec les Administrés

P. 18 URBANISME

- Une nouveau dispositif « opération façades »



**CAHIER
CENTRAL :
CEC, L'UTOPIE
JUBILE**

P. 19 FINANCES

- Comprendre la taxe foncière

P. 20 À 22 VIVRE À ISTRES

- Nouveaux commerces
- Tous les emballages se trient enfin !
- Un appui « RH » pour les très petites entreprises
- Conciergerie, « le service plus de votre quotidien »
- Istres Ouest-Provence labellisé « territoire durable »
- Dispositif « ACCEO »
- Le point sur les rond-points
- Aide pour l'achat d'un véhicule électrique

P. 23 À 25 DÉCOUVRIR

- Orchestrables, de l'autre côté du miroir
- Eniah, la nouvelle voix d'Hugo
- C'est quoi le bonheur ?
- Documentaire « À l'ouest de la Provence »
- Portrait : Les allumettes de Marcel Atchi

→ Édito



Photo : oDG

François BERNARDINI
Maire d'Istres

Vice-président
de la Métropole
Aix-Marseille-Provence
Président
du Conseil de Territoire
Istres-Ouest Provence



Inauguration du jardin du «Patio», lors du 50e anniversaire du CEC, ici en compagnie de Nadine Roche animatrice des ateliers environnementaux auprès des collégiens, Chloé Gonzalez et Aurélien Larlon.

P. 27 À 29 AGENDA

→ Istres au gré de vos envies

P. 30 & 31 LOISIRS ET SPORT

- Moto : Stéphane Duval et Maxime Gucciardi entre vitesse et endurance
- Le sport en famille : pensez-y !
- En bref...

P. 32 & 33

- Ce qu'il faut retenir du conseil municipal du 13 octobre
- Expression

P. 34 ÉTAT CIVIL / BLOC NOTES

C'est un magazine au sommaire bien fourni que vous venez d'ouvrir. La période que nous venons de traverser a été, en effet très chargée, preuve une fois de plus de notre dynamisme, de l'éclectisme de nos actions.

Istres Ville sportive tout d'abord, n'est pas une appellation galvaudée et si nous accordons une place importante dans la promotion et l'accompagnement de toutes les pratiques, notre soutien peut aller aussi au-delà de nos frontières. En accueillant l'équipe nationale de Rugby des îles Tonga, nous partageons les valeurs généreuses véhiculées par ce sport, montrons l'exemple aux jeunes pratiquants qui ont pu cotoyer ces athlètes pleins de générosité.

Cette équipe en pleine refondation a été ravie d'évoluer sur nos installations pour préparer leur tournée européenne, bien loin de leur bel archipel du Pacifique. Ils nous ont promis de revenir.

**« Améliorer
sans cesse
votre cadre
de vie. »**

Vous pourrez aussi en feuilletant ces pages revenir sur les 50 ans du CEC des Heures Claires, fêtés dignement. Ce lieu unique symbolise à lui seul l'importance historique que nous avons toujours voulu accorder au service public, à la culture, au sport, socle de notre volonté d'un véritable « bien vivre ensemble ».

Dans ce numéro, vous retrouverez un sujet consacré à la Direction des relations avec les administrés « À votre service » qui ne ménage pas ses efforts pour améliorer sans cesse votre cadre de vie.

Enfin, nous vous dévoilerons l'agenda des manifestations concoctées pour les fêtes de fin d'année et qui comme toujours raviront les plus petits comme les plus grands.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce magazine, une belle fin d'année.

Après une semaine d'entraînement à Istres, l'équipe Tongienne a disputé un match à Lyon contre les Barbarians.



Photo : ©Yoan Clément Morcillo

POUR LES TONGA, « TOUT COMMENCE À ISTRES »

Du 8 au 11 novembre derniers, Istres accueillait l'équipe nationale de rugby à XV des îles Tonga qui a choisi notre ville comme l'un des « camps de base » de préparation de la coupe du monde 2023 qui aura lieu en France. « Pour l'équipe des Tonga, tout commence à Istres », souligne Sébastien Viguié, l'organisateur français de leurs tournées. « Cela fait 22 ans que l'équipe n'a pas joué en compétition internationale ». Avec 80% de ses membres qui

évoluent en France et en Europe, dont 15 en Pro D2 et dans le Top 14, avoir un camp de base à Istres était une évidence « pour l'histoire que la ville a avec le sport, dont le rugby, et pour la qualité des installations... Je n'ai jamais vu une telle réactivité. On a besoin de se sentir bien pour préparer une coupe du monde. Ici, on est au départ d'un projet énorme pour l'équipe tongienne. On a trouvé notre petit Marcoussis », apprécie Sébastien Viguié.





📌 Week-end taurin

La clôture de la temporada 2021, les 16 et 17 octobre qui a vu le triomphe du matador Jesus Enrique Colombo sur le sable des arènes du Palio.



† La Fabrique Provence

Fin octobre, la base aérienne 125 accueillait la « Fabrique Provence », un salon dédié aux 15/30 ans pour leur permettre de découvrir, in situ, les métiers de la défense.



† Éternellement Manga

Place à la culture nippone et asiatique avec le retour (après un an d'absence) de la convention « Éternellement manga » organisée par Espace Pluriel Jeunes le 20 novembre à la halle de Rassuen. Une 10^e édition pleine de surprises...

↓ La ronde des soupes

L'automne pointe le bout de son nez et avec lui de nouveau l'envie de faire des soupes ! La « Ronde des soupes » a fait le tour de la ville durant le mois d'octobre. Quatre rendez-vous où convivialité et bonne humeur ont agréablement complété les ingrédients des multiples soupes concoctées ici et là !



† Faites du sport

Après un été bien rempli, place à la « Faites du sport » mi-septembre avec entre autres le rendez-vous haut en couleur de la fameuse « Dino run », course pédestre ludique, dans la colline du Castellon, à laquelle des centaines de participants ont pris part.



✦ Salon du vin et de la gastronomie

Beau succès pour le salon du vin et de la gastronomie, début novembre à la halle polyvalente où 80 exposants, venus des 4 coins de France, ont titillé nos papilles pour le plus grand plaisir des nombreux visiteurs, privés de salon en 2020.

À noter...



Pompes funèbres municipales

Retrouvez tous les renseignements utiles sur le nouveau site internet des pompes funèbres municipales d'Istres :

<https://www.pompesfunebres-istres.fr>

Don du sang

Régulièrement l'Amicale des donneurs de sang bénévoles d'Istres organise des collectes de sang. Le don du sang est un acte anonyme et gratuit. La ville d'Istres est « commune donneur » (partenaire de l'EFS) et s'engage dans la promotion du don du sang. Les prochaines collectes auront lieu le lundi 27 décembre et le lundi 24 janvier de 15h à 19h30 à la halle polyvalente.

Aide aux études supérieures

Jusqu'au 30 décembre inclus, tous les jeunes étudiants Istreens (de bac+1 à bac+4) peuvent obtenir une aide aux études supérieures (A.E.S.) auprès d'EPJ et ainsi bénéficier d'un appui financier de 128€ en contrepartie d'une action de bénévolat.

Info, Espace Pluriel Jeunes 04 42 56 25 19.

Repas des seniors

Le repas des seniors, prévu initialement les 12 et 13 octobre derniers, est reporté au printemps prochain, les 26 et 27 avril 2022. Pour les modalités d'inscription, se renseigner auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 90 44 50 30.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr



@villedistres



→ Inauguration des locaux de l'Escalade Jeunes

Samedi 2 octobre avait lieu l'inauguration des locaux de l'Escalade Jeunes portée par l'association Jeunes et solidaires présidée par Pascal Druminy. Une cérémonie organisée en présence du maire d'Istres, François Bernardini, du député de la 13e circonscription Pierre Dharréville et de Nicole Joulia, 1ère adjointe et vice-présidente du Conseil départemental. L'Escalade Jeunes, située 24 boulevard Victor-Hugo, offre aux 14-25 ans un lieu d'accueil, d'écoute, d'échange et de convivialité, basé sur le respect de chacun. Son but est d'accompagner les jeunes en situation d'échec vers un avenir possible, les mettre en relation avec les professionnels, leur offrir un environnement bienveillant et des projets permettant à tout jeune de retrouver l'estime de soi.

Plus d'info : <https://escalade-jeunes.fr>

→ Un « chèque énergie » de 30 €



Lors du Conseil municipal du 13 octobre dernier, le maire d'Istres, François Bernardini, a annoncé la mise en place d'un « chèque énergie » d'une valeur de 30 euros destiné à venir en aide aux plus précaires. Ce dispositif vient en complément du chèque énergie attribué par l'État sous conditions de ressources. Il est attribué, par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), à toute personne non retraitée et en situation de précarité dont les ressources correspondent aux plafonds fixés par le chèque énergie de

l'État (environ 1 630 foyers istreens sont concernés). Les personnes retraitées en situation de précarité ne sont pas éligibles à cette aide puisqu'elles bénéficient déjà d'une allocation chauffage de 166 euros attribuée sous conditions de ressources.

Pour bénéficier du « chèque énergie » mis en place par la ville, il faut contacter le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS), avenue Aristide Briand, téléphone 04 90 44 50 30



→ Une nouvelle micro crèche à Istres

Mercredi 6 octobre, le maire d'Istres François Bernardini a rencontré la directrice Magdalena Kotowski et le personnel de la nouvelle mini-crèche privée « Cocolino » du groupe Baby & Co. L'établissement, installé au 9 boulevard Léon-Jouhaux, a ouvert ses portes depuis le 13 septembre. Il offre une capacité d'accueil de 12 enfants de 3 mois à 3 ans. « Qu'il s'agisse d'une structure privée d'accueil pour la petite enfance, n'entrave pas notre mission de service public, mais bien au contraire s'inscrit dans le sens d'un plus large choix offert aux Istréens », s'est exprimé le maire lors de sa visite.

À noter...

Inscription sur les listes électorales

Les personnes qui désirent se faire inscrire sur les listes électorales de la ville d'Istres pour les prochaines élections prévues en 2022 (élection présidentielle et élections législatives) ont jusqu'au vendredi 4 mars 2022 pour effectuer cette démarche auprès du service des élections à l'Hôtel de ville.

Renseignements au 04 13 29 50 00

Demande d'occupation de la voie publique

Depuis le 4 octobre dernier, les usagers (particuliers comme professionnels) peuvent faire en ligne leur(s) demande(s) d'arrêté d'occupation de la voie publique, pour un déménagement, des travaux ou tout autre action impliquant une occupation partielle ou totale de la voie publique. Pour cela ils peuvent soit adresser leur(s) demande(s) par courriel à starretes@istres.fr soit directement en ligne sur internet à l'adresse suivante :



https://usager.istres.fr/airform/formulaires/OCCUPATION_VOIE_PUBLIQUE



→ Le sens de l'engagement citoyen des anciens combattants

Les représentants de l'Association locale des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (ACVG), présidée par Jean-Claude Trolly, étaient réunis en salle des mariages de l'Hôtel de ville le 14 octobre dernier, à l'occasion d'une cérémonie de remise de médailles pour l'engagement fidèle et bénévole de 5 de ses membres. Une cérémonie en présence du maire d'Istres François Bernardini, de Nicole Joulia, en sa qualité de conseillère départementale et d'Alain Aragneau, adjoint délégué entre autres aux associations patriotiques. Ainsi la médaille de Bronze de la Jeunesse et des Sports et de l'engagement associatif a été décernée à : Georgette Falchetto, Jean-Pierre Rieux, Jean-Pierre Falchetto, Antoine Alarcon et André Verner. Pour rappel, le but de l'association est d'entretenir le souvenir de tous les combattants morts pour la France mais aussi de transmettre le flambeau aux jeunes générations en leur inculquant, par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la patrie et le respect de ses valeurs.



➔ Tennis de table : Félix Lebrun n°1 mondial !

Grâce à une succession de bons résultats obtenus lors de compétitions internationales, Félix Lebrun, licencié au club d'Istres Tennis de Table, s'est hissé à la première place du classement mondial des – de 15 ans. La suite heureuse d'une carrière déjà bien avancée et qui fait la fierté de son père Stéphane Lebrun, ex n°7 français qui a fait aux côtés de son oncle, Christophe Legoût, les beaux jours de la Pro A à Istres. Aujourd'hui c'est au tour de Félix, de faire briller les couleurs du club puisqu'il fait désormais partie de l'effectif de Pro B. « C'est pour Félix une première dans sa carrière. Une belle expérience qui va lui permettre d'exploiter son fort potentiel et l'accompagner dans son ascension. Nous sommes heureux d'être une étape sur son parcours », explique l'entraîneur Eric Masson.

À noter...

Associations

Le dossier unique de demande de subvention 2022 est disponible en ligne sur le site internet de la ville www.istres.fr («Ma ville» rubrique «associations»). La date limite de dépôt des demandes de subvention est fixée au 31 décembre 2021 inclus.

Pour toute information contacter le 04 13 29 59 13

Demande de carte du Combattant

Un décret ministériel du 12 décembre 2018 permet aux personnes ayant effectué des services en Algérie entre le 13 juillet 1962 et le 1er juillet 1964 d'être éligibles à la carte du Combattant, donnant accès à une retraite du combattant, des aides financières et une 1/2 part fiscale. Pour obtenir cette carte il faut remplir un formulaire spécifique « cerfa 15924*01 » disponible sur le site internet

www.service-public.fr (<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R51791>).



Les jeunes du Service Civique et CES avec le maire d'Istres François Bernardini, Nicole Joulia, première adjointe, Joris Lambert, directeur de la Maison du Citoyen et Claudie Geoffroy, coordinatrice.

➔ Promotion 2021/2022 du Service Civique et du Corps EU de Solidarité

Lundi 8 novembre, la nouvelle promotion du Service Civique et du Corps Européen de Solidarité (CES), était officiellement présentée au maire d'Istres, François Bernardini. Il s'agit de 8 jeunes gens (6 en Service Civique et 2 issus du CES) qui, durant plusieurs mois, jusqu'au printemps 2022, vont s'investir au service de la collectivité dans les domaines du patrimoine, de la solidarité, de l'environnement ou encore du sport... Toutes et tous ont, par cet investissement citoyen, la volonté de s'ouvrir aux autres et apprendre de cet engagement pour le bien commun. « L'important ce n'est pas ce que l'on est dans la vie, mais ce que l'on veut faire de sa vie... », a souligné le jeune Kenyau lors de sa présentation. Bienvenue donc à Manon, Pauline, Kenyau, Annyta, Manon, Rémi, Rocio et Margherita.



La « flamme de la mémoire » accueillie à Istres en présence du maire François Bernardini et d'Alain Aragneau, adjoint délégué à la sécurité civile.

→ La flamme de la mémoire

Au travers d'un défi « Bike and Run – Flamme de la mémoire », parti de Paris le 4 octobre et se terminant à Marseille le 13 octobre, les pompiers de France ont ainsi rendu hommage à leurs collègues disparus en service commandé. Le lundi 11 octobre, le Centre de Secours Principal d'Istres (CSP) accueillait la « Flamme de la mémoire » et les coureurs qui ont pris part à ce défi au travers de la France, pour leur avant-dernière étape avant leur arrivée au parc Chanot où se déroulait le 127e congrès national des Sapeurs-Pompiers.



Photo : © Étienne Clotis

→ Portraitiste de France 2021

Le 2 octobre à Paris, la photographe Istreenne Ludvine Rambaud s'est vue décerner le titre de « Portraitiste de France 2021 », dans le cadre du concours organisé par la Fédération Française de la Photographie et des Métiers de l'Image. Toutes nos félicitations à Ludvine.

TOUTE L'ACTUALITÉ SUR
www.istres.fr

 **@villedistres**

→ Commémorations

Qu'il s'agisse de rendre hommage au soldat inconnu d'Algérie (16 octobre), de célébrer la « Journée Nationale du Souvenir Français » (1^{er} novembre) ou encore de commémorer le 103^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, mettant un terme à la Première guerre mondiale, ces rendez-vous citoyens avec notre histoire permettent d'entretenir notre mémoire collective, au fil du temps et des générations.

Beaucoup d'Istréens étaient présents pour la commémoration du 103^e anniversaire de l'armistice du 11 novembre 1918, au cours de laquelle le maire d'Istres a remis le diplôme d'honneur de porte drapeau (3 ans) à Joseph Panadero.

Domaine de Conclué, le projet lancé

L'ancien domaine agricole va devenir un établissement d'accompagnement des enfants en fin de vie et leurs familles.

Faisant partie des projets phares portés par le maire d'Istres sur cette mandature, au sujet délicat mais préfigurant une première en France, la conversion de l'ancien domaine agricole de Conclué, situé route de Saint-Chamas, sur près de 27 hectares, va pouvoir entrer dans sa phase active. Il va ainsi devenir un établissement d'accompagnement des enfants en fin de vie et leurs familles.

Une délibération en ce sens a été approuvée le 19 novembre 2021 par le conseil métropolitain Aix-Marseille Provence. Elle porte sur la mise en place d'une maîtrise d'ouvrage unique de conception et de réalisation de cet équipement, pilotée par la commune, en son nom et celui de la Métropole.

« On va pouvoir lancer la procédure de désignation du maître d'oeuvre. Je veux aller très vite, insiste François Bernardini, maire d'Istres et président du Conseil de territoire. Sur le plan financier, on a déjà le soutien du Conseil départemental et du Conseil régional, dans le cadre du plan de relance. Je souhaite aussi solliciter des mécènes, en appeler aux grandes sociétés nationales ».

La préfiguration a été confiée à l'association « Le Point Rose ». Le projet mêlera la réhabilitation de l'existant et la construction du bâtiment d'accueil des familles pour les enfants atteints de maladies incurables et ses gîtes autonomes, pour une capacité de 60 à 70 personnes. L'enveloppe prévisionnelle des travaux est de 4,4M€ HT, dont 1,9M€ HT pour le nouveau bâti.

Trois phases

« En plus du milieu médical, déjà très motivé et investi sur ce projet, nous sommes de plus en plus sollicités par des familles dont les enfants sont malades », atteste Nathalie Paoli, cofondatrice de l'association caritative reconnue d'intérêt général, qui reçoit déjà

des offres de service individuelles, bénévoles ou pas, quand le domaine entrera en service.

Le domaine de Conclué ne sera pas répertorié comme un établissement de santé. Comme ce fut le cas pour la « Maison » de Gardanne à ses débuts, il se définit selon les trois phases identifiées durant la traversée de ces terribles épreuves : un centre de ressourcement et de répit hors milieu hospitalier ; un lieu d'accompagnement et de prise en charge des familles, afin de les aider

à gérer la fin de vie de leur enfant ; enfin, un lieu de résilience pour les soutenir ensuite.

Les orientations principales seront l'hébergement des familles, diverses activités créatives ou de ressourcement telles que des ateliers de cuisine, de sculpture et de peinture, un centre de remise en forme physique et mental avec gymnastique, yoga, relaxation et des activités culturelles comprenant une salle de conférence d'une cinquantaine de places ponctuellement



ouverte vers l'extérieur. « Des idées émergent, avec des investissements intégrés, comme un potager, une piscine », apprécie le maire.

Chaque année, en France, quelque 2500 enfants et adolescents décèdent, dont 500 suite à un cancer, ce qui en fait la première cause de mortalité infantile par maladie.

Malgré la dureté du sujet, tout va être mis en place au mieux pour faire du « Domaine de Conclué » un établissement pionnier et inspirant.



Photo : ©Stock-SilviaJansen

La « Pausetto », un service innovant du CCAS

Cette halte répit s'adresse aux aidants des malades d'Alzheimer

Le Centre communal d'action sociale (CCAS) va lancer, début 2022, un service innovant à la population, à vocation humaine et sociale. Il s'agit d'une halte répit dédiée aux aidants familiaux qui s'occupent de proches atteints d'Alzheimer, d'autres maladies neuro-dégénératives ou d'une perte de capacités cognitives. Un dispositif financé par la ville d'Istres.

Il s'agit, pendant un temps donné, de prendre en charge les patients afin de permettre à l'aidant de s'accorder une pause, d'effectuer une visite médicale ou un examen pour lui-même, aller chez le coiffeur ou toute autre activité impossible en temps normal.

Le nom choisi est « La Pausetto », ou « petite pause » en provençal. Une identification qui renvoie à d'autres équipements du CCAS, Regalido ou Meraviho. La mise en service est prévue le lundi 3 janvier prochain. Le local retenu, en cours d'aménagement, est situé au rez-de-chaussée de la résidence inter-générationnelle La Roselière, 2, impasse des Roses, à proximité de l'Ehpad Les Amaryllis, à l'entrée Sud de la ville. Un espace de convivialité, dans une ambiance zen, où une équipe professionnelle,

qualifiée et expérimentée, proposera aux personnes malades des activités adaptées, ludiques et culturelles, telles que des ateliers « souvenirs », des jeux de réflexion, des exercices corporels, du chant, de la cuisine...

La halte répit, hors jours fériés, sera ouverte les lundis, mercredis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 ainsi que les mardis de 9h à 12h et les jeudis de 13h30 à 16h30. Le tarif unique, par créneau de 1 heure à 3 heures, sera de 5€. Le secteur d'intervention est le territoire d'Istres.

La capacité d'accueil sera de 6 personnes maximum par créneau. Au moment de l'inscription, un rendez-vous sera fixé entre le couple aidant/aidé et un professionnel de la halte répit pour une évaluation préalable.

Le CCAS met d'ores et déjà à disposition des personnes intéressées un numéro de téléphone unique, le 06 12 18 45 22, ainsi qu'une adresse mail dédiée (halte.repit.ccas@istres.fr) pour la prise de contact et la réservation des créneaux.

En cas de nécessité, un transport pourra être étudié en liaison avec le service accompagnement du CCAS.



Photo : ©DG

Covid-19 : vaccination au Podium

La prise de rendez-vous

→ Par téléphone : 04 13 29 52 52
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de
13h30 à 17h

→ sur www.istres.fr/vaccination
ou « Doctolib » (internet et smartphone)

Qui peut se faire vacciner ?

→ Toutes les personnes de 18 ans et
plus

→ Les mineurs de 12 à 17 ans avec
consentement et présence d'un parent

→ **Le rappel vaccinal (3^e dose),
concerne toutes les personnes de
18 ans et plus et ayant un schéma
vaccinal initial complet.**

→ Dès 5 mois après la dernière dose
du schéma initial ou après une
infection au Covid-19 si celle-ci a eu
lieu après la vaccination.

→ Dès 1 mois pour les personnes
vaccinées avec Janssen (5 mois
si elles ont déjà reçu une dose
additionnelle d'ARN messenger).

→ Dès 3 mois après la dernière
injection pour les personnes
sévérement immunodéprimées, sur
avis médical.

Le jour du rendez-vous

→ Se munir de sa carte Vitale

→ Desserte bus

Le centre de vaccination du gymnase
« Le Podium » est desservi par la ligne
7 du réseau de bus urbains Ulysse
et par le service « Allô le Bus », sur
réservation au 04 42 77 07 07



→ Un label sport santé pour le tennis

Samedi 23 octobre, Jean-Claude Bousteau a remis la plaque du label « Sport Santé » à Istres sport tennis. « C'est une distinction très dure à obtenir. Il y en a seulement 400 sur les 7800 clubs en France et vous êtes le 10^e à la recevoir dans la région », a souligné le président de la ligue de tennis PACA. Nouveau module lancé en 2018 par la FFT, ce label « Sport Santé » permet aux clubs de tennis de proposer des créneaux spécifiques destinés aux personnes atteintes de maladies chroniques comme le diabète ou l'obésité (séances délivrées sur ordonnances thérapeutiques non médicamenteuses). I.S.Tennis s'est lancé en 2020 dans cette démarche, pour laquelle des éducateurs ont reçu une formation spéciale.



Traditionnellement c'est le maire d'Istres, François Bernardini, qui est le premier à verser son obole pour soutenir cette belle opération de solidarité.

→ Opération brioche pour la bonne cause !

Chaque année au début de l'automne, les bénévoles de la Chrysalide s'investissent dans une grande opération de vente de brioche auprès du public. Ce rendez-vous leur permet de récolter des fonds pour financer des projets de développement des structures d'accueil des personnes en situation de handicap mental. Au total cette année l'opération a permis de vendre 13069 brioche permettant un bénéfice de 56 191 euros pour l'association.

Protoxyde d'azote : le gaz hilarant qui ne fait plus rire !

L'usage détourné, souvent par les jeunes, du protoxyde d'azote (dit gaz hilarant ou « proto ») présente des risques majeurs pour la santé. Toujours sensibilisée par ce qui concerne la santé publique, la ville d'Istres relaie le message d'alerte des autorités sanitaires au sujet de l'usage détourné de ce gaz et fait le point sur la loi du 1er juin 2021 encadrant et limitant désormais ce produit, notamment auprès des mineurs.



ASSOCIATION ADDICTIONS FRANCE 13

Fondée en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard, cette association exerce une mission de santé publique : prévention, réduction des risques, accompagnement, soin, aide de l'entourage... À Istres, en partenariat avec le Centre social des quartiers sud, Addictions France 13 (ex ANPAA) a engagé une action de prévention/réflexion avec un groupe de jeunes qui devrait permettre de créer un outil de communication sur l'usage détourné du protoxyde d'azote.

Renseignements :

Patrick, Centre social des quartiers sud :
04 42 55 50 24.

Pierre Cano, addictologue, association
Addictions France 13 : 04 91 84 07 71.

Le protoxyde d'azote est un gaz à usage médical utilisé pour ses propriétés anesthésiques et analgésiques. C'est aussi un gaz de pressurisation utilisé pour les aérosols alimentaires. On le trouve par exemple dans les siphons à chantilly. Son usage détourné, dans un but festif, est de plus en plus fréquent chez des collégiens, lycéens et étudiants avec des consommations répétées, voire quotidiennes, au long cours et en grandes quantités parfois. Le protoxyde d'azote peut provoquer des sensations euphorisantes, des fous rires incontrôlés, des hallucinations, pendant un temps très court (quelques secondes) ce qui incite à augmenter sa consommation. Beaucoup moins drôle, il peut entraîner des effets secondaires indésirables de type nausées, vomissements, maux de tête, anxiété, agitation, douleurs abdominales, tremblements... Mais aussi et c'est là le principal danger de ce gaz, il peut provoquer des comas, asphyxies, brûlures ou encore atteinte du système nerveux central et de la moelle épinière. Les risques étant majorés en cas de consommation associée à d'autres produits tels que l'alcool ou les drogues.

Que dit la LOI n° 2021-695 du 1er juin 2021 tendant à prévenir les usages dangereux du protoxyde d'azote auprès des jeunes ?

Mesure phare de cette loi : la vente (ou l'offre) de protoxyde d'azote aux mineurs est dorénavant interdite, quel que soit le conditionnement, dans l'ensemble des commerces et lieux publics, sans oublier Internet. L'interdiction ne s'applique pas aux majeurs sauf dans certains lieux : bars, discothèques, débits de boissons temporaires (foires, fêtes publiques...) et bureaux de tabac. Par ailleurs, sont prohibées la vente de protoxyde d'azote ou de tout autre produit similaire dans des quantités qui ne peuvent s'expliquer par son usage traditionnel ainsi que la vente ou la distribution de "crackers" ou de ballons dédiés à l'usage détourné du protoxyde d'azote. En outre, un délit de provocation est créé et prévoit 15 000 euros d'amende en cas de provocation "d'un mineur à faire un usage détourné d'un produit de consommation courante pour en obtenir des effets psychoactifs".

Besoin d'aide ?

DROGUES INFO SERVICE :

→ 0800 23 13 13 : 7/7 jours de 08h à 2h, appel gratuit depuis un poste fixe.

→ www.drogues.info.service.fr (information, orientation, chat).

LES PARTENAIRES DE LA MAISON RÉGIONALE DE SANTÉ D'ISTRES :

→ Addictions France : 04 42 07 28 23

csapa.martignes@addictions-france.org

→ Addiction Méditerranée : 04 42 81 00 56
lentretemps@ad-med.fr

→ L'Equipe de Liaison et de Soins en Addictologie (ELSA) du Centre hospitalier de Martignes : 04 42 43 27 75

EN CAS DE SYMPTÔMES INHABITUELS LIÉS À LA CONSOMMATION DE PROTOXYDE D'AZOTE, IL EST RECOMMANDÉ DE CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN.

LA VILLE D'ISTRES À VOTRE SERVICE



#DIRECTION DES RELATIONS AVEC LES ADMINISTRÉS

UNE RELATION DE PROXIMITÉ !

La Direction des Relations avec les Administrés (DRA) dispose d'un large champ d'intervention, notamment par l'organisation des visites de quartiers, la participation aux assemblées générales des Comités d'Intérêts de Quartier (CIQ) et des Syndicats de co-propriétés, au sein des conseils de quartiers, mais également des conseils d'écoles... Bref, cette présence sur le « terrain », en fait un formidable outil de service public, toujours à l'écoute et au plus près des besoins des Istréens.

« Il y a un trou sur la chaussée juste à côté de chez soi », « un lampadaire ne fonctionne plus et c'est dangereux une fois la nuit tombée... » quelques exemples de signalements recueillis par les agents disponibles au numéro vert d'Allô Travaux 0800 373 373 et rattachés à la DRA.

Pour tout problème de tranquillité publique ou nuisance sonore, des agents sont également à votre écoute en composant le numéro vert d'Allô quiétude (080 126 756). Qu'il s'agisse d'Allô travaux ou Allô quiétude, toutes vos demandes sont enregistrées et retransmises en temps réel aux services compétents pour traitement immédiat.

« Notre plus belle satisfaction est la réponse apportée aux différentes demandes, grâce à l'intervention relayée par de nombreux services de la ville avec qui nous sommes en lien direct, comme les services techniques, la police municipale, le service cadre de vie, le service médiation de la Maison du citoyen et du Droit, le service qualité de l'habitat... Il s'agit d'un véritable travail d'équipe dans le cadre d'un service public toujours plus moderne et performant offert aux Istréens. », explique Sylvie Guieu, responsable de la Direction des Relations avec les Administrés.

Il s'agit d'un véritable travail d'équipe dans le cadre d'un service public toujours plus moderne et performant offert aux Istréens



Une partie des agents de la DRA de gauche à droite : Barbara V, Christine C, Danielle R, Sylvie R, Sylvie G (directrice), Nancy C, Florence S, Chérazade C, Brigitte L.



Éric Casado
adjoint délégué à l'urbanisme et à la gestion du domaine public

« Les agents de la direction des relations avec les administrés assurent un important travail au contact des administrés. Ils recensent et trient les demandes pour ordonner les interventions en fonction du degré d'urgence. Une mission qui les

amène également à répondre à chacune des demandes par courrier en assurant un suivi administratif conséquent dans l'avancement des dossiers en relation avec les services opérationnels de la ville, notamment les services techniques et la police municipale. Cette direction s'est au fil du temps enrichie depuis la création d'Allô travaux en 2001, puis d'Allô quiétude, des services qui ont été d'ailleurs suivis par d'autres villes. Cette direction intervient comme une véritable plateforme, interface de service public entre les demandes des Istréens en matière de domaine public et de quiétude et les réponses opérationnelles délivrées par les services concernés de la ville. Nous nous rendons également plusieurs fois par mois sur le terrain avec les services techniques, pour prendre la mesure des travaux à effectuer. Chaque réponse apportée est ensuite traitée dans le cadre du suivi des dossiers, à la façon d'une enquête de satisfaction. »

DES CHIFFRES QUI PARLENT



NOMBRES D'APPELS RECENSÉS ET TRAITÉS REÇUS PAR ALLÔ QUIÉTUDE, À CE JOUR :

- en 2019 : 478
- en 2020 : 452
- en 2021 : 309



NOMBRES D'APPELS RECENSÉS ET TRAITÉS REÇUS PAR ALLÔ TRAVAUX, À CE JOUR :

- en 2019 : 3 363
- en 2020 : 2 469
- en 2021 : 1 967



Nicolas Davini
Directeur général des services de la ville d'Istres

« La direction des relations avec les administrés a été créée avec Allô travaux à l'initiative du maire François Bernardini en 2001. Il s'agit d'une direction « support » qui a rapidement élargi son champ d'action, notamment avec la création du service Allô quiétude, la création d'un pôle Comité d'Intérêt de Quartier, l'implication aux conseils des écoles de la ville et un suivi de chaque dossier. Un quotidien souvent lourd assumé par les agents avec des permanences pour assurer la meilleure continuité de service possible offerte aux Istréens. Il s'agit d'une direction importante englobée au sein d'une Direction Générale Adjointe dont les composantes offrent une aide et un accompagnement opérationnel très apprécié de la population, en lien avec les services techniques, la police municipale et la direction Education Enfance notamment

Une nouveau dispositif « opération façades »

La ville d'Istres, en lien avec le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE), soutenue financièrement par le département, lance un nouveau dispositif d'aide à l'embellissement des façades du centre-ville.

Embellir le centre-ville, le rendre harmonieux et attractif passe aussi par l'esthétique des bâtiments qui le composent et notamment leur façade. C'est pourquoi régulièrement des « opérations façades » sont menées par la collectivité en apportant une aide financière aux propriétaires pour réaliser des travaux de ravalement. A ce titre, la ville d'Istres lance un nouveau dispositif qui prévoit une aide à hauteur de 70% du montant TTC des travaux pour l'embellissement des façades, sous réserve du respect du règlement d'attribution de la subvention « opération façades ». Son calcul

est effectué sur la base du montant TTC des travaux éligibles, suivant les devis remis par le propriétaire dans la limite d'un coût plafonné à 200 € TTC par m² de façade ravalée. Ce montant sera porté à 300 € TTC par m² dans le cas de remplacement de fenêtres par des menuiseries bois ou en cas de surcout architectural (décors, grille,...)

Qui est concerné ?

Cette « opération façades » s'adresse aux propriétaires d'immeubles situés dans le centre-ville (autour du cœur de ville : rue Hélène Boucher, boulevards Painlevé,

République et Mistral, avenue Jean-Lebas et allées Jean-Jaurès) dont une façade (au moins) donne sur la rue. De plus, seuls sont subventionnables les immeubles respectant les caractéristiques de décence du (ou des) logement(s), c'est-à-dire ne présentant pas de risques manifestes pour la santé et la sécurité physique des occupants et pourvu(s) des équipements habituels permettant son (leur) habitabilité. Pour être subventionnés, les travaux devront faire l'objet d'une autorisation d'urbanisme approuvée (déclaration préalable) et respecter les règles générales afférentes à la réalisation de travaux autorisés (autorisation de voirie, dépôt d'une déclaration attestant l'achèvement et la conformité des travaux).

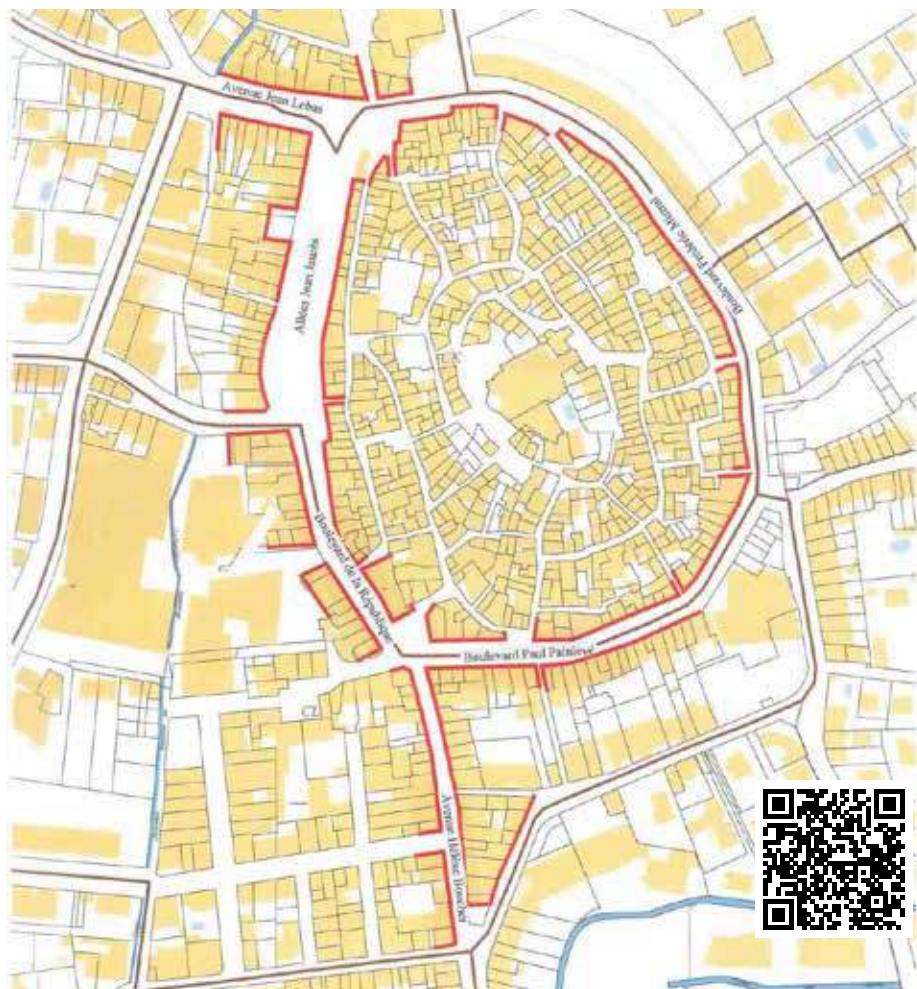
Quelles façades ?

Un immeuble est un tout, sa mise en valeur suppose un traitement d'ensemble de ses façades du sol jusqu'au toit ; en conséquence, une subvention ne peut être accordée qu'au vu d'un projet de traitement global, de l'ensemble des façades et murs pignons visibles depuis l'espace public. Ainsi sont éligibles à cette nouvelle subvention « opération façades » : toutes les façades donnant sur l'espace public quelle que soit l'affectation de l'immeuble (résidence principale, secondaire, à usage professionnel, etc.) ; sur avis du comité de pilotage (COPI) opération façades, certaines façades donnant sur l'espace privé visibles depuis l'espace public, ou présentant un caractère patrimonial particulier et certains ouvrages d'accompagnement donnant sur l'espace public tels que murs de soutènement, murs, clôtures, grilles, portails, etc. Sont exclus de l'aide, les immeubles de moins de 20 ans et les édifices à usage de service public.

Contact

Direction de l'aménagement et du développement durable, direction de l'urbanisme opérationnel - Hôtel de Ville - Istres - Téléphone : 04 13 29 58 78

Plus d'info sur www.istres.fr/facade ou en scannant le QR code ci-contre.



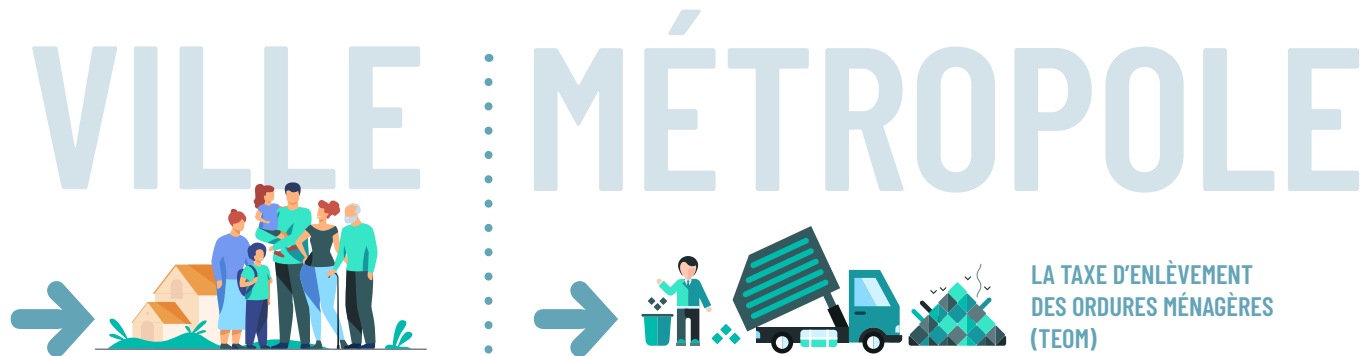
Comprendre la taxe foncière

La fiscalité directe locale obéit à des règles qui mettent en relation quatre parties prenantes : les collectivités locales, l'État, les contribuables particuliers et professionnels et les organismes consulaires.

Les collectivités locales (les communes et les intercommunalités) sont les principaux bénéficiaires des impôts locaux que sont la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB). Cette

dernière est due par les propriétaires (ou usufruitiers) des immeubles bâtis situés en France. Elle est établie pour l'année entière d'après la situation existant au 1^{er} janvier de l'année d'imposition. La base d'imposition de la TFPB est égale à la moitié

de la valeur locative cadastrale (c'est à dire, le loyer annuel théorique que la propriété pourrait produire si elle était louée). Les taux d'imposition qui la composent sont votés par deux collectivités : la commune et l'intercommunalité.



LA PART COMMUNALE DE LA TFPB

Avec la disparition de la taxe d'habitation des résidences principales, le produit des impôts directs locaux est constitué cette année à près de 98 % du foncier bâti. Le choix du Conseil municipal a été fait, en 2021, de procéder à une légère augmentation (+1,93 point) de sa part de la taxe sur le foncier bâti. Il faut noter que dans le même temps, la suppression progressive de la taxe d'habitation des résidences principales, représente un gain d'environ 360 €/an en moyenne pour les ménages concernés.

À noter qu'à compter de cette année (imposition TFPB 2021) la part départementale de la taxe foncière a été transférée à la commune. Le taux communal pour 2021 tient donc compte du taux départemental de 2020.

→ La collecte de cet impôt permet à la ville de financer son développement et les services proposés à la population (conciergerie, poste de Police Municipale, transition écologique, centre de vaccination, équipements divers, aide au tissu associatif et économique...). En 2021, la ville d'Istres consacrera près de 22 millions d'euros pour les équipements et près de 14 millions d'euros de subventions, au service des Istréens.

LA PART INTERCOMMUNALE DE LA TFPB

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est une imposition à laquelle est assujéti tout redevable de la taxe foncière. La recette de ce prélèvement est affectée au financement du service de gestion des déchets ménagers. Étant donné que c'est la Métropole Aix-Marseille-Provence qui a la compétence collecte et traitement des déchets, c'est elle qui fixe le taux de la TEOM chaque année et la perçoit. Le coût du service de collecte mais surtout de traitement des déchets ménagers croît d'année en année. Cette augmentation est due à celle de certaines taxes comme la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) et à la baisse du prix de vente de certains matériaux.

La quasi-totalité des territoires en France ont augmenté leur taxe ou redevance déchets en 2021.

D'après l'association AMORCE (association nationale des collectivités, des associations et des entreprises pour la gestion des réseaux de chaleur, de l'énergie et des déchets) les deux tiers des collectivités estiment que la hausse de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP), prélevée par l'État auprès des exploitants d'installation de traitement des déchets et reportée sur les collectivités, est la cause

LA TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES (TEOM)

principale de l'envol de la TEOM cette année. La TGAP concernant l'enfouissement des déchets est passée de 35 à 47 euros la tonne entre 2020 et 2021 pour atteindre 65 euros la tonne en 2025. L'augmentation de la TEOM permet d'équilibrer le budget largement déficitaire du service de gestion des déchets. L'objectif de la progression de la TGAP est clair : inciter à réduire la production de déchets ultimes et à la mise en place du tri à la source.



→ Ainsi, afin d'éviter ou de limiter l'augmentation de la TEOM il est impératif d'inciter aux gestes du tri et de limiter la quantité de déchets et notamment les ordures ménagères produites. Sans baisse de notre production de déchets, les taux ne pourront pas être contenus.

→ C'est pour cette raison que le territoire Istres Ouest-Provence a déployé cette année la distribution de composteurs individuels ainsi que l'extension des consignes de tri tout en continuant ses actions de prévention dans les écoles, sur les marchés ou lors de diverses manifestations.

nouveaux commerces

Beauty S Concept

institut de beauté
Bd Jean-Marie-L'huillier

Bio-fitness Club Istres Sud

Salle de sport, fitness
Ronde des Florins Zac les Cognets Sud

Au Petit Resto

Snack à emporter
Bd Frédéric Mistral

Centre Palmer

Cryothérapie, épilation
définitive, soins beauté...
Chemin du Bord de Crau

La Charrette 1807

Vente et location de voiture
Rte de St Chamas, l'Aupierre
corniche de Suffren

Il Capitano Barber

Coiffeur homme
Rue de la Pierre du Pébro

Crousty Burger

Snack
Rue de l'Equerre

Sweet(s) pâtisserie

Pâtisserie, chocolatier, confiseries...
Allées Jean-Jaurès

Meilleur taux.com

Courtier immobilier
Chemin du Bord de Crau

Îles et ailes voyages

Agence ce voyage
Allées Jean-Jaurès

Ingénéria

Insertion professionnelle /
création d'entreprise
Rue de la Pierre du Pébro

Maison Bellante épicerie

Épicerie fine
Bd Paul Painlevé

PLUS INFO :

→ Office du commerce et de l'artisanat
Boulevard de la République
04 13 29 57 1
directionducommerce@istres.fr

NOUVEAU

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT ENFIN

Tous les emballages en plastique, en carton, en métal, et les papiers dans la borne jaune

c'est simple !

Plus d'infos : www.ouestprovence.fr

CITEO ADOPTÉ LE R.FLEXE

Plus simples, plus claires, plus efficaces, les consignes de tri évoluent.

→ Désormais, tous les emballages se trient.
→ Inutile de les laver, il suffit de bien les vider.
→ Déposez-les en vrac, dans la borne de tri correspondante.

À TRIER

TOUS LES Papiers
BRIQUES ET EMBALLAGES EN CARTON
BOULLES ET FLACONS EN PLASTIQUE
EMBALLAGES EN MÉTAL

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE Y COMPRIS BUSTES, SACHETS, FILMS ALIMENTAIRES, BARQUETTES

Une doute sur le tri ? Géolocaliser la borne la plus proche de chez vous ? Consultez le Guide du tri sur l'application « Ma Métropole dans ma poche » ou contactez le 0800 800 424

À JETER

Tous les déchets du quotidien : les restes alimentaires, les déchets à café, les articles d'hygiène personnelle, les cotons, couches, mousses, la vaisselle en verre, en porcelaine ou jetable, et petits objets (gants cassés, pots en terre cuite...) sont à jeter dans des sacs fermés.

(*) Pensez au tri sélectif des déchets

Tous les emballages se trient enfin !

Désormais, plus de confusion possible. Depuis le 1er novembre dernier, à Istres comme sur tout le territoire intercommunal, tous les emballages et papiers sans exception peuvent être triés pour être recyclés. Jusqu'alors les consignes de tri pour les emballages en plastique se limitaient aux bouteilles et flacons. Avec cette évolution, ce sont tous les emballages qui peuvent être déposés dans la colonne de tri ou le bac jaune des points d'apport volontaires (PAV). En levant les doutes, le tri est facilité pour tous et permet de recycler des produits qui ne l'étaient pas jusqu'alors. Cette nouvelle disposition s'inscrit dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte, adoptée en août 2015 et répond aux exigences du schéma métropolitain de gestion des déchets ménagers et assimilés qui fixe à 50kg/hab/an le ratio moyen de collecte sélective.

Une évolution qui va dans le sens de la revalorisation et du traitement des déchets. Autant d'éléments en faveur de

l'environnement qui permettront de réduire également les dépenses publiques en matière de traitement des déchets.

Qu'est-ce qui change concrètement ?

→ En plus des bouteilles, bidons et flacons en plastique, ce sont maintenant les sacs, sachets, films, barquettes, pots (de yaourts, de crème fraîche...), tubes de dentifrice, gourdes de compotes et boîtes en plastique (de beurre, de fromage)... qui vont en vrac dans la borne de tri jaune. Plus de doute possible, tous les emballages en plastique se trient.

→ Donc la seule question à se poser désormais est simple : « est-ce un emballage ? ».

> Plus d'info sur le tri et le recyclage des déchets disponible sur le site www.ouestprovence.fr/ ou en appelant le N° Vert 0800 800 824 (appel gratuit depuis un poste fixe)

Un appui « RH » pour les très petites entreprises

La Maison de l'Emploi Ouest Provence lance « L'APPUI RH TPE », une aide totalement gratuite pour la gestion des ressources humaines (RH) des très petites entreprises (TPE).

Vous êtes à la tête d'une TPE et vous souhaitez recruter un collaborateur et bénéficier éventuellement de mesures d'aides à l'embauche ? Vous êtes à la recherche d'informations relatives à la gestion de vos ressources humaines ? Vous envisagez de mettre en place des fiches de postes, des entretiens annuels d'évaluation de vos salariés, ou bien encore avoir des informations régulières fiables et une mise à

jour sur la législation du travail ?

Ludivine Sébastien, Chargée de Mission RH-TPE à la Maison de l'Emploi Ouest Provence, peut accompagner les dirigeants de très petites entreprises (TPE) dans toutes les étapes leur permettant d'être informés et éclairés afin de prendre les bonnes décisions au service de leurs projets d'entreprise. Que les questions concernent l'emploi, la formation ou le management, « L'APPUI RH TPE » délivre là une information fiable, à jour des derniers textes de loi ainsi que des outils directement applicables au sein des TPE et adaptés à chaque situation. Sur simple demande de rendez-vous, Ludivine Sébastien se déplace dans les entreprises concernées.

Une permanence « APPUI RH TPE » a lieu à l'Office du Commerce et de l'Artisanat d'Istres (boulevard de la République), tous les jeudis entre 12h et 15h, avec ou sans rendez-vous.

**Contact : Ludivine SEBASTIEN au 04 42 56 21 59
ou 06 83 71 96 49.**

Internet : <https://www.mdeop.rhtpe.fr>



Istres Ouest-Provence labellisé « territoire durable »

Le territoire Istres-Ouest Provence s'est vu décerner fin octobre le label de niveau 2 « Territoire durable, une Cop d'avance », par l'Agence Régionale pour la Biodiversité et l'Environnement » pour une durée de trois ans. Cette distinction valorise l'engagement du Conseil de territoire et le travail réalisé sur les différentes thématiques du développement durable, mais lui permet aussi de disposer jusqu'en 2023 d'un dispositif d'accompagnement soutenu dans sa transition écologique.



Conciergerie, « le service plus de votre quotidien »

Vous êtes, débordés ? Stressés ? Les fêtes de fin d'année approchent et vous n'avez pas de temps ? Pas de panique, la conciergerie du centre-ville fait les courses pour vous, chez vos commerçants istréens. En un clic, en un coup de téléphone, la Conciergerie récupère toutes vos commandes auprès de vos commerces de proximité. Bref, un véritable « drive » au cœur de ville, à taille humaine, le service en plus !

COMMENT FAIRE MES ACHATS ?

→ **EN LIGNE** : <https://conciergerie-istres.fr/>
(près de 200 références sont disponibles sur le site)

→ **PAR TÉLÉPHONE** : 07 49 84 58 83

→ **PAR MAIL** : contact@conciergerie-istres.fr

→ **ADRESSE** : boulevard de la République.

→ **HORAIRES ET JOURS D'OUVERTURE** : mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 12h à 14h et de 18h à 20h. Le samedi de 9h à 13h. Permanence à la Pépinière d'entreprises avenue du Tubé, le lundi de 17h30 à 19h30.

Baisse d'audition ? Sourd ou malentendant ?

Cet établissement est accessible
par téléphone et sur site



ACCEO

Dispositif « ACCEO »

Via l'application « ACCEO » la Métropole Aix-Marseille-Provence propose à l'ensemble des communes de l'intercommunalité de rendre leurs services accessibles aux personnes sourdes et malentendantes.

Les usagers concernés par un handicap auditif peuvent dorénavant contacter les services accessibles de la mairie d'Istres depuis l'application ACCEO, téléchargée sur leur smartphone (App Store ou Play Store). Ainsi l'utilisateur peut, depuis l'application, accéder à la liste des services disponibles en cliquant sur le logo de la Métropole AMP. Il a ensuite accès à un menu déroulant qui liste l'ensemble des communes associées à la démarche, dont Istres.

Ce service est également disponible depuis le site internet de la ville en cliquant sur le logo ACCEO présent sur l'ensemble des pages du site (haut de page).

> Plus d'info sur le fonctionnement
du service ACCEO : [https://www.acce-o.fr/
comment-ca-marche.html](https://www.acce-o.fr/comment-ca-marche.html)



Le point sur les rond-points

La municipalité poursuit la substitution des feux tricolores partout où cela est possible. Dernier chantier en date, un giratoire au niveau de l'intersection entre les avenues Félix Gouin et Aristide Briand. Les travaux ont démarré le 4 octobre et vont encore durer plusieurs semaines. Le secteur est complexe, avec un dévers et la nécessité de créer une voie spécifique pour les poids-lourds qui, lors de la mise en service, devront aller jusqu'au rond-point des Baumes pour effectuer leur demi-tour. D'autres giratoires sont prévus d'ici 2024 sur l'avenue Félix-Gouin, face à l'Alpa, ainsi que sur l'avenue des Anciens Combattants, à hauteur des Pignes et des Quatre-Vents.

Aide pour l'achat d'un véhicule électrique

La ville d'Istres offre une subvention exceptionnelle pour faciliter l'achat d'un véhicule électrique (2 ou 4 roues). Cette aide, cumulable avec les autres aides de l'État, est de 150 € pour un vélo à assistance électrique (VAE) et de maximum 1500 € pour un véhicule 4 roues (neuf ou d'occasion) acheté chez un professionnel. Devant la demande croissante, le quota du nombre de subventions accordées par année civile a été porté de 100 à 150 pour les voitures électriques et de 200 à 250 pour les vélos à assistance électrique.

Depuis sa mise en place en 2017, plus de 460 achats de vélos et 214 voitures ont ainsi été subventionnés par la collectivité pour un montant de 390 450 €.

Plus d'info et modalités d'attribution : Service environnement et développement durable

Téléphone : 04 13 29 58 90 / Internet : www.istres.fr/mobilelectrique



Orchestructibles, de l'autre côté du miroir

L'ensemble symphonique istréen s'inspire d'Alice pour un concert caritatif, le 11 décembre au théâtre de l'Olivier

Changement de chef mais pas de direction pour les Orchestructibles ! Fondé en 2005 par Marc Jenoc, l'orchestre symphonique semi-professionnel, basé sur le territoire Ouest-Provence, entre Istres et Miramas, est désormais placé sous la baguette de Laetitia Schiavo. Professeur de violon au Conservatoire intercommunal de musique Michel Petrucciani, elle en était l'un des membres éminents, dirigeant déjà l'orchestre des petits et l'ensemble symphonique du Conservatoire.

Comme tant d'autres, la formation, riche d'une quarantaine de membres, sort d'une année blanche à cause de la pandémie de la Covid-19. « On s'estime chanceux mais on avait besoin de se retrouver », avoue Laetitia Schiavo. « Malgré ces longs mois sans concert, la troupe est restée soudée. On a gardé le contact à distance. Il y a un

bon noyau plein d'amitié, un cocon fidèle », apprécie-t-elle.

Une belle occasion se profile à l'horizon avec le concert caritatif, programmé le samedi 11 décembre 2021 à 20h au théâtre de l'Olivier, au profit de l'association « Enfants forts », basée à Entressen.

Un véritable spectacle en fait, celui qui était prévu en 2020 pour marquer les 15 ans de l'association. « Depuis deux ans, on développe sur scène un style assez punk, sourit la cheffe d'orchestre. Avec « Alice, de l'autre côté du miroir », on s'inspire aussi bien du roman de Lewis Carroll, du dessin animé de Walt Disney que du film de Tim Burton. Il se passe quoi au fond du terrier ? » Les instrumentistes, grimés et costumés, seront épaulés par deux récitateurs, le chapelier fou et le chat, Laetitia incarnant aussi une reine de coeur forcément méchante...

Fidèle à son approche d'un répertoire varié, les Orchestructibles iront de la partition originale du film, signée Danny Elfman, à des airs populaires, du classique, d'autres musiques de films « et des surprises. On passe par toutes les émotions que donne la musique ».

Sur le plus long terme, la violoniste constate : « Notre moyenne d'âge est très jeune. Cela permet de voir l'avenir sereinement. On a des projets jusqu'en 2024 ».

Pour le concert du 11 décembre, les places (tarif unique 5€) sont en vente à l'Office de tourisme ou sur place au théâtre le 11.

Contacts : www.lesorchestructibles.fr

Facebook : Orchestre symphonique Istres-Les Orchestructibles

Eniah, la nouvelle voix d'Hugo

Après la danse hip-hop, le jeune Istréen révèle une nouvelle facette de son talent.



On connaissait Hugo Frezal, danseur de hip-hop et enseignant au sein de l'école « H2F ». Place à Eniah, le double vocal du jeune Istréen. Après une prestation remarquée en juillet au parc Guelfucci, il a lancé « Grand », son premier EP de 7 titres, début novembre, à l'Espace Martin Luther King lors d'un concert convaincant, accompagné de ses amis, Swen l'humain, Azdine, Nindo, Amarinho, Cyrio et Giovanni. Rencontre avec un artiste de 24 ans qu'Istres inspire.

Comment conjugues-tu danse et rap ?

J'ai toujours mené la danse et l'écriture en parallèle, même si le fait de le mettre en musique est arrivé plus tard. Mon père est musicien, je joue du piano depuis l'âge de 6 ans. Le rap, c'est une histoire d'amis à la base.

Comment le rap s'est-il imposé à toi ?

J'ai toujours eu plusieurs influences, le blues, le funk, le jazz, la musique afro, le classique. J'ai découvert le rap assez tardivement, à la fin du collège. J'ai accroché surtout pour le côté mélancolie, poser des textes sur des instrus.

As-tu des influences en particulier ?

J'aime bien U-mile, un beatmaker de Fos avec qui j'ai composé par rapport à mes influences générales dans la musique. J'ai évidemment une sensibilité pour le piano, la musique orientale, car j'ai vécu 2 ans au Maroc, étant petit. Mon père m'a aussi initié aux percussions, derbouka puis djembé.

Quand l'envie de composer est-elle venue ?

Depuis fin février 2020, pendant le premier confinement. J'étais isolé car les cours de danse étaient arrêtés. J'écrivais comme un passe-temps et un besoin. J'avais un peu de matériel chez moi, des dizaines de sons. L'envie s'est faite plus grande.

Et le passage à l'album ?

Je me suis intéressé à l'industrie du disque. La décision a été prise en juillet 2020. une corde de plus à mon arc professionnel. J'ai eu beaucoup de retours positifs.

Le titre « Ma ville », c'est Istres.

Ce morceau, je veux le pousser plus que les autres. C'est le plus lumineux. Il regroupe des lieux emblématiques pour moi. J'ai grandi à Istres, j'y ai plein de souvenirs. Les Echoppes, bâtiment 3, c'est chez moi. J'ai envie de mettre en images ma ville.

Et le passage sur scène ?

La première fois, c'était en mai dernier à Marseille. On avait participé à un concours régional. Parmi 100 candidats, on s'est retrouvé 6 rappeurs en finale à l'Affranchi. Une prestation de 15mn. Mais mon premier vrai concert, c'était le 29 juillet au parc Guelfucci. On n'était pas dépaycé.

Et l'école de danse H2F dans tout ça ?

On s'est bien battu malgré la pandémie. On a maintenu le cap. On a donné des cours en extérieur au stade d'Entressen. Le centre social de la Farandole m'a aidé à me structurer au début. On a un nouveau local au Prépaou, qu'on loue à 13 Habitat. Tout se passe bien.

Au fait, d'où vient ce pseudo, Eniah ?

Mon film préféré, c'est « La haine », de Mathieu Kassovitz. Le voir m'a fait du bien. C'était une période assez floue, compliquée. J'avais beaucoup de haine en moi. Eniah, c'est haine à l'envers. J'ai fait pour ce nom d'artiste un tatouage, Enia). (La salamandre, c'est un signe berbère, amazigh. Et les deux croissants de lune sont signes d'élévation.

EP « Grand » disponible sur les plateformes de téléchargement

Retrouvez Eniah sur Instagram, eniah_officiel



Remise des prix, samedi 18 septembre sur le parvis de la chapelle Saint-Sulpice, aux deux lauréates, en présence d'Eva Navarro, Miss Provence 2021 et de François Bernardini maire d'Istres accompagné de Nicole Joulia, première adjointe déléguée à la culture.

C'est quoi le bonheur ?

Le 35^e Grand Prix de peinture de la ville avait pour thème cette année : « C'est quoi le bonheur ? ». Une cinquantaine d'artistes y ont participé. Le prix du Jury (1 000 €) a été attribué à Claude Baumas qui a voulu « traiter le bonheur de manière philosophique ». Le prix du public (500 €), a récompensé la toile d'Amandine Youcef (nom d'artiste *Lyoam*). Première participation gagnante pour cette Istreenne qui, très émue, a confié : « C'était un thème un peu difficile pour moi. Je remercie ma famille et ma femme. Le bonheur est propre à chacun. J'ai représenté une femme qui se pose des questions sur son bonheur ». À noter que l'année prochaine le Grand Prix de Peinture de la ville devrait évoluer et s'ouvrir à la sculpture.

Pour voir les œuvres rendez sur www.istres.fr

rubrique culture > arts visuels > grand prix de peinture de la ville

Lecture par nature fait son cinéma

Favoriser l'accès pour tous à une offre culturelle diversifiée, stimuler la relation au livre, à la connaissance et à la culture, telle est l'ambition de ce rendez-vous avec les médiathèques de la Métropole Aix-Marseille-Provence. Cette cinquième édition de « Lecture par nature » met en lumière les liens qui unissent la littérature et le cinéma. Cet événement se déroulera du 12 janvier au 27 février 2022 dans 66 médiathèques et bibliothèques, dont Istres et Entressen où l'accent est mis plus particulièrement sur la place des femmes de l'écrit à l'écran.

Un week-end « phare » est proposé à la médiathèque d'Entressen le 14 janvier à partir de 19h et à celle d'Istres le 15 janvier à partir de 15h.

<https://ampmetropole.lectureparnature.fr/>

Documentaire « À l'ouest de la Provence »

Après plusieurs années de collecte auprès des habitants, la Direction du Patrimoine Culturel-Istres Ouest Provence et l'association « Cinémémoire » présentent le web documentaire « À l'ouest de la Provence », réalisé par Claude Bossion à partir de films tournés entre 1920 et 1990 par des cinéastes amateurs à Port-Saint-Louis-du-Rhône, Fos-sur-Mer, Istres, Miramas, Grans et Cornillon-Confoux.

Grâce au format interactif du web-documentaire, l'internaute peut découvrir à son rythme des scènes caractéristiques de la vie locale, telles que la récolte du foin de Crau, les débuts de la zone industrialo-portuaire de Fos, ou encore les sorties dominicales au cabanon. Au total, près de 75 heures de films ont été collectées, numérisées et archivées !

Les films de famille et d'amateur collectés à Istres donnent à voir différents aspects de la vie locale durant les « 30 glorieuses ». Dans les années 1960 et 1970, l'extension urbaine de la ville apparaît, ainsi que la vie sociale des habitants. La vie politique et culturelle est également présente, à travers les élections municipales de 1977 et la rénovation du Théâtre de l'Olivier...

Ce portrait numérique du Territoire d'Istres-Ouest-Provence est disponible en ligne sur le site alouestdelaprovence.fr et restera accessible pendant 5 ans.



Les allumettes de Marcel Atchi

Une allumette, deux allumettes, trois allumettes... 500 000 allumettes. Un demi-million ! C'est ce que Marcel Atchi a utilisé en 57 ans de passion pour construire vaisseaux, monuments, animaux et bien d'autres objets en allumettes !

À gé de 89 ans, cet ancien pompier professionnel au sein d'une raffinerie a débuté en 1958 avec une boîte à cigarettes en forme d'Arc de Triomphe. Une première construction qu'il a précieusement conservée dans une petite pièce de sa maison. Presque un musée de la maquette, avec ses vieux gréements, son pont du Gard, celui de la rivière Kwai, le pont tournant de Martigues et puis les monuments qu'il a bâtis au gré de son inspiration.

En bon Istréen qu'il est depuis son arrivée à l'âge d'un an en 1933, Marcel s'est attaché à reproduire en miniature, la chapelle Saint-Sulpice, le portail d'Arles, la fontaine aux dragons. Voilà pour le patrimoine local. Mais c'est dans son garage qu'il faut aller faire un tour pour y découvrir sa pièce maîtresse : Notre Dame de la Garde. « 100 000 allumettes et trois ans de travail pour la bâtir. Je suis allé la visiter 18 fois, afin d'en prendre les mesures et observer les détails de la construction », précise-t-il, avant d'expliquer que, techniquement, tous les murs sont doublés.

Et le résultat est on ne peut plus édifiant.

De 1958, date de sa première création, à 2015, moment où il s'est arrêté pour raisons de santé, « l'architecte d'allumettes » en a construit des objets et s'il ne connaît pas le nombre exact de ses créations, il sait néanmoins qu'il dépasse très largement la centaine, dont une grande partie trône encore fièrement dans son petit musée. Les autres sont partis dans la famille décorer les étagères des enfants et petits-enfants.

Marcel dessine lui-même les plans, à une échelle différente, en fonction de son envie du moment. Il lui faut ensuite sculpter le polystyrène qui servira de base à ses constructions, tailler le carton avant de commencer à aligner et d'assembler ces petits bouts de bois à la colle blanche. Le sens et la précision des détails font

« je me demande parfois comment j'ai pu construire tout ça »

de ces objets de véritables œuvres d'art. Comme ces canons d'un vaisseau de guerre confectionnés avec des allumettes coupées en quatre. Un travail de minutie et de patience pour quelqu'un qui ne l'est pas vraiment dans la vie courante : « *Je passais des heures dans mon atelier à découper au cutter l'extrémité soufrée des allumettes, puis les retailer à la bonne dimension, avant des les coller une à une avec une pince à épiler. C'est très vite devenu une passion, qui me détendait et m'apaisait* », avouant parfois rester enfermé dans son cabanon, pendant des heures.

À la pince à épiler

Demandez-lui s'il connaît le nombre d'allumettes que contient une boîte, il a la réponse. Il faut dire que des boîtes, il en a consommé quelques dizaines si ce n'est plus : « *Au début, je les achetais, puis j'ai fait appel à mes amis et à la famille afin qu'ils me gardent les allumettes dont ils s'étaient servis. Celles-ci avaient l'embout brûlé, mais elles étaient plus faciles à tailler* », donnant, par la même occasion, un côté plus naturel à ses créations.

Quelques expositions, dont deux à la chapelle Saint-Sulpice lui ont permis de faire admirer ses maquettes. Un premier prix à Hyères devant 200 participants a récompensé cette passion qui l'a animé durant toutes ces années. Récompense également avec l'achat de l'un de ses navires par une société de production d'un film : « *C'est un film avec Catherine Deneuve et Benoît Poelvoorde, raconte Marcel. On a vu le film dont je ne me rappelle pas le titre, mais je n'ai pas vu ma maquette* », ajoute-t-il avec un grand sourire.

Aujourd'hui, Marcel Atchi a laissé de côté cette passion, pour s'adonner à la lecture, mais regarde toujours avec amour et tendresse, une petite flamme dans les yeux, tous ses bébés en allumettes : « *Je me demande parfois comment j'ai pu construire tout ça* ».



La Chorale Provençale durant la messe de la fête des Bergers le 28 novembre 2021



ISTRES AU GRÉ DE VOS ENVIES

AVEC L'OFFICE DE TOURISME



Les chants provençaux

Quouro rampelan li Nouvè de nosto enfanço, pensan emé languisoun i tradiciounau Nouvè de Saboly, qu'ausian tant à la messo de miejo-niue, coume subre-tout dins la famiho o pèr carriero dins li magasin decoura, dins lou tèms magi de croumpo de fin de l'an.

Es emé grand gau que la couralo prouvençalo d'Istre li canto, li partejo, e reviéudo aquèsti moumen meravious que chascun servo dins soun cor : Pastre di mountagno, Un Poutoun, La marcho di Rèi, Calendo di santounet, Dindouletto ... Tè .. lou sabias qu'ès un Istren qu'escriguè l'istòri de la Dindouletto que volo de pertout pèr anouncia la bono nouvello ?

D'àutris Istren escriguèron de cant que fuguèron reprès pèr la couralo, en òumenage pèr la pastrio tras- qu'impourtanto, alor, en Istre, coume pèr dire « Se noun voulès que nosto lengo cale, fau la parla e tambèn la canta. Vaqui perqué emé nosto couralo despièi quaranto an avèn pas decessa » (Lou Felibre dóu Gip) La tradicioun se trasmet, ço que fai que la couralo participo voulountié à de proujèt que fan lou liame entre li generacioun, recampant de pichot que i'aprenèn nòsti cant terrenau, e ié fasèn parteja nòsti bèus us.

Lorsqu'on évoque les Noëls de notre enfance, on pense forcément avec nostalgie aux traditionnels Chants de Noëls de Saboly, qu'on entendait non seulement à la messe de minuit mais tout autant en famille ou dans les rues aux magasins décorés, au moment magique des achats des fêtes Calendales de fin d'année.

La Chorale Provençale d'Istres se fait un plaisir de les chanter, les partager et de faire revivre ces instants merveilleux que chacun garde dans son cœur : Pastre dei mountagno, Un poutoun, La marche des Rois, Noël des petits santons, Dindouletto...

Saviez-vous que c'est un Istréen qui a écrit Dindouletto, l'histoire d'une hirondelle qui vole partout pour annoncer la bonne nouvelle ? D'autres Istréens ont écrit des chants repris par la Chorale Provençale, pour rendre hommage au pastoralisme très présent à Istres ou pour exprimer que « si on ne veut pas que la langue meure, il faut la parler et aussi la chanter. Voilà pourquoi avec notre chorale nous n'avons jamais arrêté ! » (Felibre dóu Gip). La tradition se transmet. C'est dans cet esprit que la chorale participe volontiers aux projets intergénérationnels avec des enfants pour leur apprendre nos chants provençaux et leur faire partager nos belles traditions.

Par la Chorale Provençale
04 42 56 01 56 / 06 19 61 71 81



@ISTRESTOURISME

Sur Instagram, partagez vos plus belles photos avec le hashtag #IstresTourisme

WWW.ISTRES-TOURISME.COM

Retrouvez toutes les infos du Club Tourisme sur :

www.istres-tourisme.com
ou au 04 42 81 76 00

→ Le guide « DESTINATION » est disponible. Conseils avisés d'experts du territoire, itinéraires pour découvrir la ville et coups de cœur de nos conseillers en séjour, offre de restauration et d'hébergement ... un guide clé en main recensant toute l'offre touristique d'Istres. Idéal lorsqu'on reçoit des amis et de la famille en vacances.



→ NUMÉROS UTILES : Café musiques l'Usine 04 42 56 02 21 • Théâtre de l'Olivier Billetterie 04 42 56 48 48 Administration 04 42 55 24 77

• Magic Mirrors 06 79 07 42 77 • La Grange 04 13 29 56 58 / 07 63 12 41 68

>>> AGENDA DÉCEMBRE 21 > JANVIER 22

Jusqu'au 29 décembre
EXPOSITION « KALÉIDOSCOPE »
Chapelle Saint Sulpice



Du 3 décembre au 2 janvier
NOËL À ISTRES

Du 3 au 5 décembre :

marché de Noël

Le 11 décembre :

parade de Noël

Du 15 au 24 décembre :

animations diverses

Du 18 décembre au 2 janvier :

patinoire

Dimanche 5 décembre

BRUNCH EN MUSIQUE

CSAPM, Entressen

Dimanche 5 décembre - 15h.

THÉ DANSANT

Magic Mirrors

Dimanche 5 décembre - 17h

ANDANDO LORCA 1936 (THÉÂTRE MUSICAL)

Théâtre de l'Olivier

Du 6 au 14 décembre

CHORALES D'ITRE

Le 6/12 à 14h au Foyer des Arnavaux

Le 13/12 à 17h30 à église Ste-Famille

Le 14/12 à 14h au Foyer de Rassuen

Du 7 au 17 décembre

EXPO PHOTO

Atelier photo de la MPT
Maison Pour Tous - CEC

Mardi 7 décembre - 20h
LES FEMMES ARTISTES AU XX^E SIÈCLE

Conférence de l'ACAPP
Auditorium André Noël, Hôtel de ville

Mardi 7 décembre - 20h

HÉLÈNE BLACKBURN

Minuit et des possibles (danse)

Théâtre de l'Olivier

Mercredi 8 décembre - 15h

HISTOIRES FILANTES

Ateliers de l'ombre à la lumière (à partir de 6 ans)

Médiathèques du CEC et d'Entressen

Mercredi 8 décembre - 18h

L'ENFANT DE NEIGE, CONTE (À PARTIR DE 3 ANS)

(sur inscription auprès de la Médiathèque)

Espace 233

Vendredi 10 décembre - 19h30

CINÉ SAVEUR : LA BOLIVIE

CSAPM Entressen

Vendredi 10 décembre - 20h30

LA GRANDE SCÈNE DU TÉLÉTHON SHOW « COMPLEXE 99 »

Théâtre de l'Olivier

Samedi 11 décembre - 20h

JAHNERATION

Reggae

Café Musiques l'Usine

Samedi 11 décembre - 20h30

SOIRÉE SALSA

Millie DJ & El Rubio

Magic Mirrors

Dimanche 12 décembre de 9h à 18h.

MARCHÉ DE NOËL D'ENTRESSEN

Exposants et animation, chorale, présence du Père Noël, boîte aux lettres du Père Noël...

La Grange, Entressen

Dimanche 12 décembre - 17h

CONCERT DE LA SAINTE-CÉCILE

Par l'Harmonie Municipale Étoile d'Istres

Théâtre de l'Olivier

Mardi 14 décembre 2021 - 18h.

CONCERT DE MUSIQUE BAROQUE

Par les élèves du Conservatoire
Église Notre-Dame-de-Beauvoir

Mardi 14 décembre - 20h

ISTRES VS CRÉTEIL

Handball Liqui Moly Starligue
Halle polyvalente

Mercredi 15 décembre - 18h30

CONCERT DE NOËL DE LA MPT

Magic Mirrors

Jeudi 16 décembre - 18h

DE TERRE NEUVE À PORT DE BOUC, L'ÉPOPEE DE LA MORUE

Conférence des Amis du Vieil Istres
Auditorium André Noël, Hôtel de ville

Vendredi 17 décembre - 17h30

RANDO NOCTURNE DE NOËL

(sur inscription)
Office de Tourisme

Vendredi 17 décembre 2021 à 18h

SUPER EGO

Spectacle jeune public

Magic Mirrors

Vendredi 17 décembre - 20h

FILLS MONKEY WE WILL DRUM YOU

Musique

Café Musiques l'Usine

À partir du 18 décembre

CHASSE AU TRÉSOR DE NOËL

Office de tourisme

Samedi 18 et mercredi 22 décembre

- 15h

LE RENDEZ-VOUS DES PETITS CURIEUX

Contes et chants de Noël (à partir de 5 ans)

Médiathèque du CEC et d'Entressen

Samedi 18 décembre - 15h30

THE BEAR

Ciné-concert (jeune public)

Théâtre de l'Olivier

Samedi 18 décembre - 18h30

ISTRES VS CALAIS

Volley

Gymnase cavalloni

Samedi 18 décembre - 18h30

LA MAGIE DES BULLES

Spectacle de Magie

La Grange, Entressen

Dimanche 19 décembre - 18h

CONCERT DE LA CHORALE « LA PASSACAILLE »

De Palestrina à Ralph Vaughan Williams par La Passacaille et les Négrels Rouges
(réservation à l'Office de tourisme, ou sur place)

Église Notre-Dame-de-Beauvoir

Dimanche 19 décembre - 20h30.

SOIRÉE GOSPEL ET CHANTS DE NOËL

La Grange, Entressen

Lundi 20 décembre à 18h

LE PÈRE-NOËL A DISPARU

Spectacle de Noël
CSAPM, Entressen

Mardi 21 et vendredi 24 décembre - 15h

LE RENDEZ-VOUS DES PETITS CURIEUX

Film de Noël (à partir de 4 ans)

Médiathèque du CEC

Mardi 21 décembre - 18h30

RIEN À DIRE

Spectacle de mime

La Grange, Entressen

Mardi 21 décembre - 19h

CONCERT DE LA CHORALE PROVENÇALE

La chorale sera accompagnée du chœur de gospel de la Maison Pour Tous mené par Jean-Luc Portero.

Info : 06 19 61 71 81

Église Sainte-Famille

VŒUX DU MAIRE DANS LES QUARTIERS

Mardi 4 janvier - 18h :

Espace 233, CEC

Jeudi 6 janvier - 18h :

gymnase Rolland Cauche

Mardi 11 janvier - 18h :

gymnase Hubert Parage

Mardi 25 janvier - 18h :

gymnase Donadieu

Jeudi 27 janvier - 18h :

La Grange, Entressen

Mardi 21 décembre - 20h30

LE MUGUET DE NOËL

Théâtre, comédie

Théâtre de l'Olivier

Vendredi 7 janvier - 19h30.
CINÉ-SAVEURS : LA RÉSILIENCE QUÉBÉCOISE
 CSAPM, Entressen

Samedi 8 janvier - 19h
SOIRÉE PARTAGÉE COLINE & PULSION
 Danse
 Théâtre de l'Olivier

Dimanche 9 janvier
BRUNCH EN MUSIQUE
 CSAPM Entressen

Dimanche 9 janvier - 15h
VENISE SOUS LA NEIGE
 Théâtre en liberté par la C^{ie}
 Mnémosyme
 Espace 233

Mercredi 12 janvier - 19h
LE TARTUFFE
 Théâtre
 Théâtre de l'Olivier

14 et 15 janvier
LECTURE PAR NATURE FAIT SON CINÉMA !
 La place des femmes de l'écran. Week-end « phare » proposé à la médiathèque d'Entressen le 14 janvier à partir de 19h et à celle d'Istres le 15 janvier à partir de 15h.
<https://ampmetropole.lectureparnature.fr/>

Vendredi 14 janvier - 19h30.
ECRAN OUVERT : J'IRAI CRIER SUR VOS MURS
 Projection pour tous avec Vita Nova
 CSAPM, Entressen

Samedi 15 janvier - 20h30
BLIZZARD FLIP FABRIQUE
 24^e festival « Les Élançées » (danse)
 Théâtre de l'Olivier

Samedi 15 janvier - 20h30.
CABARET IMPROVISATION & THÉÂTRALE SURPRISE
 Match d'impro entre la KIFFF d'Istres et la Suite du Havre
 Magic Mirrors

Mardi 18 janvier - 20h
ET LE CŒUR FUME ENCORE
 Théâtre
 Théâtre de l'Olivier

Samedi 22 janvier
NUIT DE LA LECTURE
 Médiathèque du CEC

Samedi 22 janvier - 19h
AKRAM KHAN
CHOTTO XENOS (DANSE)
 Théâtre de l'Olivier

Samedi 22 janvier - 20h
LES TÊTES RAIDES
 Chansons
 Café Musiques l'Usine

Samedi 22 janvier - 21h
LES JUMELLES
 Théâtre d'humour
 La Grange, Entressen

Mardi 25 janvier - 20h30
MOURAD MERZOUKI
 Boxe Boxe Brasil (danse, hip hop)
 Théâtre de l'Olivier



Du 25 janvier au 6 février
24^e FESTIVAL DES ARTS DU GESTE « LES ÉLANCÉES »
 Théâtre de l'Olivier, Scènes et Cinés

Du 28 au 30 janvier
DANS TON CŒUR
 24^e festival « Les Élançées »
 Cirque sous chapiteau
 Théâtre de l'Olivier

Vendredi 28 janvier - 18h
LA NUIT DU CONSERVATOIRE
 Une occasion unique de partager des instantanés de musique et de danse dans l'atmosphère feutrée des conservatoires.
 Conservatoire de Musique Michel Petrucciani

Samedi 29 janvier - 15h
RENDEZ-VOUS LITTÉRAIRES
 Avec la romancière Aliona Gloukhova
 Médiathèque du CEC

Samedi 29 janvier - 18h
LA CHUTE DES ANGES
 24^e festival « Les Élançées » (cirque)
 Théâtre de l'Olivier

Samedi 29 janvier - 20h
FLAVIA COELHO
 World music
 Café Musiques l'Usine



Une odyssée en provence

vivez l'aventure my explore bag, jeu de piste inédit à travers le territoire

Devenez explorateur et partez à l'aventure à la découverte d'Istres, de Martigues, de Salon-de-Provence et de Miramas. Des explorateurs locaux ont été appelés à l'aide pour recartographier la Provence en mettant en avant les meilleurs centres d'intérêts. Mais un élément important du tracé manque... La mission est de retracer cet élément.

Vous partez à la découverte d'Istres et des autres villes avec un sac à dos contenant des accessoires d'exploration et votre smartphone. L'objectif est de parcourir les 16 points d'intérêts répartis entre les différentes communes dans le but de récolter des indices laissés par les explorateurs afin de compléter la carte. Chaque point d'intérêt vous offrira une multitude de défis culturels, d'observation, d'orientation, énigmes et vous permettra de (re)découvrir le territoire ! Odyssée en Provence peut se faire partiellement en privilégiant une ville ou deux ou dans sa totalité, soit 8h de jeu, à votre rythme, sans limite de temps.

Récupérez votre sac à dos dans les Offices de Tourisme et partez à la découverte de 4 lieux emblématiques de notre ville...

KIT en VENTE à l'OFFICE DE TOURISME d'ISTRES - 04 42 81 76 00

RENOUVELLEMENT DE LA MARQUE « QUALITÉ TOURISME »

→ La marque « Qualité Tourisme » est la seule marque d'État attribuée aux professionnels du tourisme pour la qualité de leur accueil et de leurs prestations. L'Office de tourisme d'Istres est inscrit dans une démarche qualité et détient la marque « Qualité Tourisme » depuis 2011. Ce label lui a été renouvelé pour les 3 prochaines années. Cette obtention témoigne de l'engagement de l'Office de Tourisme dans une démarche de progrès afin de satisfaire les visiteurs et d'améliorer la qualité de ses services rendus.



Maxime Gucciardi



Stéphane Duval

Moto : Stéphane Duval et Maxime Gucciardi entre vitesse et endurance !

La passion moto chevillée au corps, les Istréens Stéphane Duval et Maxime Gucciardi, la vivent après de nombreuses années au guidon toujours aussi intensément. En quête d'adrénaline, de performances et de podiums, cette saison aura eu son lot de belles surprises, mais pas que...

Ca roule toujours pour Stéphane Duval

La saison 2020/21 marquera les 20 ans du pilote en compétition, un anniversaire qui couronne une carrière jalonnée de titres (voir encadré), de souvenirs, de joies, de déceptions, mais toujours l'envie d'aller plus loin, plus vite, plus haut. Cette saison, raccourcie ou plutôt condensée à cause du contexte sanitaire, a laissé du temps pour explorer de nouvelles pistes...

Pour Stéphane ce démarrage en « retard » de la saison a permis la constitution d'une équipe, la team « Azimut Racing » avec Fabien Sérignan, rencontré chez son concessionnaire moto et sponsors. Au fil de leurs échanges, rapidement le projet d'une participation à une course d'endurance de 24h se dessine... Ce sera Barcelone. En 10 mois, les choses avancent et se précisent, les planètes sont alignées et le 4 juillet, après 24h sur le circuit de Barcelone et quelques ennuis mécaniques, l'arrivée est franchie,

là où 7 autres équipes ont été contraintes à l'abandon, entre casses moteurs et chutes. Il faut dire que les hommes comme les motos sont soumises à rude épreuve, à des vitesses qui frôlent parfois les 300 km/h en ligne droite. Stéphane se souvient : « *le départ et le premier relais de nuit sont magiques, mais le plus dur c'est de gérer la course, la fatigue, perdre le moins de temps possible sur les relais avec ses 3 autres coéquipiers, ne pas être trop gourmands pour ne pas risquer la chute. La nuit offre d'autres sensations et une nouvelle vision de la course, les phares des concurrents, les lueurs, l'ambiance, les étincelles dans les virages, mais aussi les saluts des champions comme Camille Edelin, ou se faire doubler par des pilotes comme Vincent Philippe, 10 fois champion du monde d'Endurance avec le Suzuki Racing, resteront des moments gravés à jamais. Un rêve devenu réalité grâce au travail d'une équipe de 20 personnes où chacun à un rôle indispensable pour aller au bout. Grâce à mes partenaires et le précieux soutien de la municipalité, j'ai pu*



depuis toutes ces années porter les couleurs de la ville sur de nombreux circuits de France et cette année à Barcelone »

PALMARÈS :

- **2001** : Début en Promosport
- **2009** : Champion de France 600 Promotion Cup en individuel (7 podiums en 10 courses).
- **2014** : Champion de France 03Z endurance en duo avec l'Istréen Clément Olive
- **2017** : Premiers points inscrits au sein de l'élite en championnat de France de vitesse (Supersport)
- **Mais aussi** : 2 saisons en Promosport, 3 saisons en Coupe de France d'endurance, 3 saisons en WERC (Week-End Racing Cup)



Maxime Gucciardi : sa meilleure trajectoire !

Au terme de 8 courses en championnat Promosport 1000 concentrées de juin à octobre, l'Istréen Maxime Gucciardi sur Yamaha R1 a certainement vécu la meilleure saison de toute sa carrière.

En montant 9 fois sur le podium en 15 manches dont 4 sur la première marche, le pilote âgé de 30 ans, termine vice-champion de France. Une belle 2e place entre sourire et amertume suite à une pénalité contestable sur un départ qui lui coûtera 6 points et le titre de champion de France.

Pour autant Maxime garde le sourire et voit de l'avant. « Cette saison est, je pense la meilleure de ma carrière, sur le plan de la vitesse pure, au niveau des temps et en terme de gestion de course. Au sein du TEAM « Jouy Moto » et sous la houlette de Bruno Lebihan,

champion du monde d'endurance 87 avec le Suzuki Endurance Racing Team (SERT), j'ai vécu une nouvelle saison très bien entouré. Un encadrement et soutien de l'équipe qui m'ont permis de me concentrer sur chacune des courses. J'ai également participé à mon 6e Bol d'Or avec la satisfaction d'avoir bien roulé. Je pense d'ailleurs pour le moment arrêter les courses et championnats de vitesse pour me concentrer sur l'endurance. J'espère pouvoir la saison prochaine être sur la grille de départ des 24h du Mans, mais également les 24h du circuit de Spa (Belgique) et peut-être une ou deux courses à Estoril (Portugal) et Most (République tchèque) », explique le vice-champion de France.

MAXIME GUCCIARDI EN QUELQUES MOTS

→ **Etat civil** : né le 6/12/91. Taille 1.71m pour 65 kilos.

→ **Points forts** : agréable à vivre, Maxime est un compétiteur dans l'âme quelles que soient les circonstances. Ce dernier dispose d'un mental à toute épreuve qui lui permet de relativiser devant l'adversité. Humble et respectueux dans la vie comme dans la course.

→ **Points faibles** : n'aime pas perdre. Éternel insatisfait.

→ **Particularité** : à 11 ans, Maxime a été repéré par les recruteurs du club de Football de Istres, un sport où il excellait mais l'appel du circuit a été plus fort que lui ! Par ailleurs, il s'est passionné pour la langue Chinoise qu'il a pratiquée 3 années durant !

→ **Circuit préféré** : Sepang (Malaisie) un circuit rapide et sécurisant laissant la part belle au gros cœur... Sensations garanties !

→ **Meilleurs souvenirs** : vice-champion Promotion Cup 2010, vice-champion de France Promosport 600 en 2014, 5^e place au Bol d'Or en 2015, vice-champion de France Promosport 1000 en 2021.

→ **Débuts en moto** : 11 ans sur une Conti 50 cm³ (vice-champion Coupe Conti en 2005)



Photo : ©ISTOCK-Wavebreakmedia

Le sport en famille : pensez-y !

Une fois par mois la ville propose une activité sportive à pratiquer tous ensemble en famille. Escalade, jeux de raquette, course d'orientation, jeux aquatiques, tir à l'arc, parcours VTT... autant d'activités encadrées par des éducateurs sportifs pour pratiquer dans les meilleures conditions et en toute sécurité.

AVEC AU MINIMUM UN ADULTE ET UN ENFANT DE 3 À 14 ANS, RETROUVEZ LES JOURS, LIEUX ET ACTIVITÉS PROPOSÉES EN FAMILLE SUR :

→ www.istres.fr rubrique sports
> sport en famille

→ au guichet unique de l'hôtel de ville
(lundi 8h à 18h et du mardi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h45)

Renseignements : 04 13 29 50 00

En bref...

Ils ont fait briller les couleurs de la ville

Nos sportifs Istréens et Entressenois se sont illustrés dans de nombreuses disciplines à commencer par Aurelén Ferreira Nunes d'Istres Sports Haltérophilie qui remporte l'Open à Istres parmi 180 athlètes, tandis que Fabio Debarros (U17) termine 3e de sa catégorie, tout comme Anthony Claux en senior. Félix Lebrun d'Istres Tennis de Table devient n°1 mondial des - de 15 ans (voir actualités page 10), l'Entressenois Tom Dolle du Istres Entressen Canoë-Kayak champion d'Europe et de France en Canoë freestyle et champion de France en kayak freestyle. Sébastien Coto d'Istres Sports Badminton s'empare quant à lui du titre de champion de France en double (vétérans)... Félicitations aussi à tous les autres sportifs que nous ne citons pas ici, mais qui font également la fierté du mouvement sportif istréen.

Istres Sports Badminton, un club 3 étoiles !

Istres Sports Badminton présidé par Fabien Jacob, s'est vu attribuer le label 3 étoiles pour la saison 2021-2022. Une reconnaissance délivrée par la Fédération Française de Badminton qui récompense l'engagement de l'école du club, en terme de qualité d'accueil et de formation des jeunes licenciés.

Renseignements : 04 13 29 50 00

Ce qu'il faut retenir du conseil municipal du 13 octobre



Cinquante quatre rapports étaient à l'ordre du jour du conseil municipal qui s'est tenu le mercredi 13 octobre. Dans ses communications, en ouverture de séance, le Maire François Bernardini est tout d'abord revenu sur la rentrée scolaire. « *Le nombre d'enfants inscrits à Istres (NDLR : 1561 élèves en maternelle et 2928 élèves en primaire), est en légère augmentation ce qui a conduit l'Inspection Académique à ouvrir deux classes de maternelles supplémentaires à la Buissonnière à Entressen et une à Jacqueline Auriol* ». De plus, a complété le Maire, « *une unité Éducative Maternelle-Autisme a ouvert à l'école primaire Maurice-Gouin. Cette classe permet d'accueillir 7 enfants âgés de 3 à 5 ans (...). Ce projet, qui est porté à la fois par le SESSAD, l'Education Nationale et la collectivité est important pour l'inclusion de ces enfants au sein de leurs pairs et nous nous appliquons à mettre en œuvre les meilleures conditions possibles pour réussir cette inclusion* ».

Le développement du pôle aéronautique Jean Sarrail suit son cours et a été labellisé site « Clé en mains » par le ministère de l'économie (sur 49 sites en France). « *Avec cette distinction, le Pôle Aéronautique d'Istres est officiellement reconnu site « prêt à l'emploi » pouvant garantir des délais courts et sécurisés pour accueillir des usines en un minimum de temps. La collaboration entre la ville, la Métropole et la Région contribue à sa réussite et démontre clairement une volonté politique commune pour inscrire notre territoire dans la relance économique de notre pays. Cette labellisation est un réel facteur d'attractivité pour la ville d'Istres...* », a souligné le maire.

Face à la flambée actuelle du prix de l'énergie, François Bernardini a souhaité redonner un peu de pouvoir d'achat aux istréens les plus fragiles en proposant (dans les mêmes conditions d'octroi que celles de l'État) la mise en place par le CCAS d'un chèque énergie de 30 € (voir détail en pages « actu » de ce magazine). Enfin, sur le dossier « Istropolis », le Maire s'est félicité de la décision prise par la CNAC, le 30 septembre dernier, d'émettre un avis favorable pour le développement de ce projet commercial stratégique pour la ville.

Le conseil s'est poursuivi par l'examen des différents rapports qui composaient son ordre du jour. Ainsi, une subvention exceptionnelle a été votée pour plusieurs associations (Association Catalogue du sensible, Istres Sport Triathlon, l'ICAP et Coline) ainsi que le don d'un bateau de plaisance (le Veilleur) à l'association Nautique Omnisports Istreenne. Une demande de subvention auprès du Conseil Régional (via le FEDER) a été votée dans le cadre de l'appel à projet « accompagner l'essor des territoires intelligents ». La ville souhaite par ce financement renforcer son action dans le développement du numérique et de « ville intelligente : smart'Istres ». Une subvention a également été demandée à l'État pour répondre à l'appel à projet « plan de relance pour le socle numérique dans les écoles élémentaires ».

Toujours au chapitre des demandes de subventions, le Conseil s'est prononcé favorablement pour faire appel au Conseil départemental dans le cadre de son dispositif « travaux de proximités 2022 » afin d'engager la remise en état des sols souples et aires de jeux dans les écoles, crèches et espaces publics de la ville, mais aussi réaliser divers travaux de revêtement et de sécurisation de voiries ou encore d'aménagement dans certains équipements communaux.

Coup d'envoi effectif pour le futur port des Heures Claires avec l'autorisation donnée à la Métropole de déposer un permis de démolir plusieurs bâtiments (principalement d'anciens bâtiments préfabriqués, algéco, mobile home, containers, hangar) afin de permettre la réhabilitation et l'extension du port.

Pour encourager la transition écologique vers les énergies renouvelables, le Conseil a voté l'augmentation du quota du nombre de subventions municipales pour l'achat d'une voiture électrique (de 100 à 150 euros) ou d'un vélo à assistance électrique de 200 à 250 euros, par année civile.

Enfin à noter que la ville a adhéré à l'association des communes pastorales de la région Sud-Provence-Alpes-Côte d'Azur qui a pour mission, entre autres, de maintenir, améliorer, développer et promouvoir les activités pastorales.

PAGE D'EXPRESSION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX

L'ARTICLE L. 2121-27-1 DU CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES PRÉCISE QUE, "DANS LES COMMUNES DE 3500 HABITANTS ET PLUS QUI DIFFUSENT, SOUS QUELQUE FORME QUE CE SOIT, UN BULLETIN D'INFORMATION GÉNÉRALE SUR LES RÉALISATIONS ET LA GESTION DU CONSEIL MUNICIPAL, UN ESPACE EST RÉSERVÉ À L'EXPRESSION DES CONSEILLERS DE L'OPPOSITION MUNICIPALE, DANS LES CONDITIONS FIXÉES PAR LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR". CE DROIT D'EXPRESSION SUR LES AFFAIRES COMMUNALES DOIT ÊTRE EXERCÉ PAR LEURS TITULAIRES, QU'ILS SOIENT DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE OU DE L'OPPOSITION, DANS LE RESPECT DES RÈGLES FIXÉES PAR LE CODE ÉLECTORAL ET PAR LA LOI DU 29 JUILLET 1881 RELATIVE À LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

En cette fin d'année 2021 « Être Istres » prend tout son sens. En effet, cette période connaît un regain d'incertitude dont le monde se serait bien passé. Un vocabulaire, des mots qu'on n'a plus envie d'entendre comme variant ou pandémie, résonne encore à nos oreilles.

Istres, ses habitants, ses services municipaux ont été exemplaires dans la manière de traverser des épreuves totalement inédites. Notre détermination, notre organisation ont été et sont encore intactes.

« Nous sommes Istres » est certes un slogan, mais c'est surtout un état d'esprit, et pour moi une véritable fierté.

Les Istréennes et Istréens répondent toujours présents lors des moments où nous devons faire preuve de bonté, de générosité et bien sûr de solidarité. Nous, élus de la majorité municipale, avons conscience des qualités de notre population.

Un tissu associatif actif, des bénévoles infatigables, un personnel déterminé, je sais pouvoir m'appuyer sur ces personnes pour qu'Istres reste une ville où il fait bon vivre.

Les fêtes de Noël approchent, ce temps où familles et amis se rassemblent, où de belles animations, de belles illuminations égayent notre quotidien.

Une fois de plus toutes les valeurs dans lesquelles nous croyons seront portées haut et fort. L'Amour, le cœur et la raison.

Armés de tout cela, nous sommes parés pour œuvrer pour notre ville, sa population, son environnement.

Nous avons de grands défis à relever, de grands projets à mettre en œuvre et c'est en confiance que nous y travaillerons.

2022 sera une année riche et bien remplie, nous ferons tout pour que personne ne soit laissé au bord du chemin.

Mon équipe municipale et moi-même vous souhaitons une très belle fin d'année.

Tous ensemble « Nous sommes Istres ».

François BERNARDINI, "Nous sommes Istres"

Unis et déterminés !

Alors que les derniers conseils municipaux furent le théâtre de bien des désamours dans les différents groupes politiques, le nôtre est toujours rassemblé et déterminé à porter une autre vision de la ville !

Que ce soit en matière d'urbanisme pour apporter la contradiction à une logique de bétonnage étouffante et qui enlaidit la ville ; qu'en matière fiscale, en s'opposant à la double hausse de la taxe foncière, ou encore dans le domaine social, par nos interventions au sujet des « fusions-acquisitions » d'associations comme le Maillon ou le Fil d'Ariane... Bref, nous sommes là, en cette fin d'année 2021, résolus à porter, avec le même esprit de respect, les idées qui sont les nôtres pour 2022 (et bien après !)

Puisse cette nouvelle année d'ailleurs nous éloigner définitivement de cette crise sanitaire qui n'en finit pas de durer.

Bonnes fêtes à tous !

Robin PRÉTOT, Michèle LEBAN & Jocelyn PLANELLES

Pas de texte transmis

Michel CAILLAT et Sandy POLETO, liste EELV et partenaires

Pas de texte transmis

Rose CRIADO, liste RN d'Istres

État civil

État civil non publié de avril à août 2021

Avril 2021

DÉCÈS

- Martine GARCIA

Juillet 2021

DÉCÈS

- Céline POGGIONOVO

Août 2021

PACS

- Laura BROUCKE & Axel BERTINATTI
- Alexandra DE MACEDO & Alexandre SARLIN

DÉCÈS

- Jean-Pierre DESCHAMPS

Septembre 2021

MARIAGES

- Mélinda BRAND & Nawfal BEZAHAF
- Maïlis VILANOVA & Christophe VULTAGGIO
- Sophie ROUX & Sébastien DEBELFORT
- Jennifer SPRING & Florent NEUMER
- Solange PILATO & Walter ROCCHICCIOLI
- Diane PORTAL & Fabien EYRAUD
- Johanna SAHLMANN & Emmeline CICHOWICZ
- Céline LE CLEC'H & Stephan CHAZEAU
- Delphine GARNELLI & Vincent MORELLA
- Eva PARRALES & Christophe LICATA
- Sandrine JULIENNE & Laurent MAZAUD
- Iptissem BOUZIANI & Soufiane IMAGHRI
- Mélanie CHARPENEL & Maxime HERREGODS
- Nadège BONNICI & Vincent DEMONCHY
- Naomi FATTAH & Karroubi AMERAOUI
- Coralie DUFFAUD & Maxime COQUET
- Amandine DEVILLE & Elie SANCHEZ
- Virginie STENGEL & Indalecio NICOLAU
- Victoria MONTEIRO & Benjamin CONTÉ

PACS

- Estelle DUALI & Franck MARTINEZ
- Mathilde LOISEL & Henry TAEATUA
- Laura FERRARO & Baptiste PINTET
- Emilie DI DOMENICO & Clément MEYRIEU
- Kassandra ANGOT & Alexandre COLLAÏN
- Audrey VALANDY & Alexandre LARGIER
- Mélanie SAYE & Jérôme ZAPLANA
- Prisca PAAGALUA & Alexandre HAMMOUCHE
- Céline GUILLOT & Grégory TIEFAINE
- Audrey MASSON & Nelson DE LIMA RODRIGUES

DÉCÈS

- Gérard BRUNEL
- Aline ANTOINE épouse PITARCH
- Simone REY veuve MARTINEZ HUERTAS
- Jean OGGIANO

Octobre 2021

MARIAGES

- Nathalie LEON & Arnaud LE BARBU
- Alicia ALI-ZAZOU & Samuel DARNANVILLE
- Sandrine NATOLI & Jean PENA
- Ludvine COZETTE & Lionel LEBLANC
- Gwendoline CLAVEL & Grégory FEIGNAT
- Kahina LAMRANI & Jean-Charles CARION
- Cindy ORSOLLE & Jimmy PERCHEC
- Tiffany LACOURBAS & Tony PETULLA-LONGO
- Estelle LE BER & Olivier BARRIÈRE
- Yasmina CHANTI & Jamal BOUHARGUANE
- Coralie DESPLANQUE & Benjamin CAMREDON
- Meryame BENTACHFINE & Zacharie OUSFANE
- Sonia LAÏMECHE & Moussa GOUNNI
- Nathalie JACOB & Eric BERTAUDON
- Martine GICQUEL & Andres JUAREZ PEREZ

PACS

- Jessica VIDIL & Mélanie KOPINSKI
- Julie ROURE & Logan HADDAR
- Aurore BLEGER & François-Xavier SCHIRMANN
- Marlène SEAILLES & Steven MESSIÉ

DÉCÈS

- Marlyse BUCHER épouse TORRÉS
- Gisèle ANDRE épouse RUBI
- Florian DENIS
- Simone ROUCHON veuve VAAST
- Marie ESCHALIER veuve IMBERNON
- Georgette PAPORALKIS veuve CHAUVET
- Claude RIVOIRA
- Maria do Céu MAIA DA SILVA veuve DIAS
- Marie-Thérèse BELLIEUD veuve SIMONGIOVANI
- Patrice MOURIER
- Jean-Paul BRIET
- Gérard PAVIC
- Thérèse BARRIOS veuve ESTEBAN
- Ambroise MURATI

Urgences

- Urgences dentaires (dimanches et jours fériés)
☎ 0 892 566 766
- Pharmacie de garde ☎ 04 88 10 11 90 (commissariat) le soir à partir de 20h, le dimanche et jours fériés.
- Centre Anti Poison ☎ 04 91 75 25 25
- Allô Enfance maltraitée ☎ 119
- Allô Violences Conjugales ☎ 39 19
- Police Municipale ☎ 04 13 29 50 45
- Police Nationale ☎ 04 88 10 11 90
- Pompiers ☎ 18 (ou 112 depuis un portable)
- Urgence EDF ☎ 09 726 750 13
- Urgence GDF ☎ 0800 473 333
- Urgence EAU (SUEZ/SEERC) ☎ 0 977 429 431

Télé alerte

Inscrivez-vous au système immédiat d'alerte et d'information de la population en cas d'événement grave touchant notre commune, qu'il s'agisse d'un accident industriel ou d'un événement naturel majeur, comme l'incendie de l'été dernier. Cet outil dénommé « Télé Alerte », mis en œuvre à la demande de Monsieur le Maire, permet de joindre rapidement l'ensemble des personnes inscrites et leur transmettre des informations, des consignes et les bons réflexes à adopter pour mieux se prémunir du risque en question. L'inscription au système de « Télé Alerte » est gratuite et les informations fournies restent totalement confidentielles, dans le respect de la vie privée. Pour vous inscrire, connectez-vous à l'adresse internet suivante :

www.istres.fr/alerte

et suivez ensuite les instructions à l'écran.

HÔTEL DE VILLE

1, Esplanade Bernardin-Laugier
CS 97002 - 13808 Istres CEDEX

☎ 04 13 29 50 00

Horaires d'accueil du public :

Lundi de 8h à 17h45* (journée continue).

*Pendant le couvre-feu.

Du mardi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h45.

Accueil téléphonique auprès du standard :
8h30/12h et 13h30/17h30

Pour toute urgence, contacter la Police
Municipale & 04 13 29 50 45

MAIRIE ANNEXE DU PRÉPAU

Quartier du Prépau

13800 Istres

☎ 04 42 55 58 20

Horaires d'accueil du public

Lundi et mercredi :

de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Mardi, jeudi et vendredi :

de 8h à 12h et de 14h à 17h

MAIRIE ANNEXE D'ENTRESSEN

Av. de la Crau - 13118 Entressen

☎ 04 13 29 56 50

Horaires d'accueil du public

Mardi et jeudi :

de 8h à 12h et de 13h45 à 17h45

Lundi, mercredi et vendredi :

de 8h à 12h et de 14h à 17h

ISTRESmag

Nous contacter

Pour contacter la rédaction de Istres Mag, veuillez envoyer un courriel à istres-mag@istres.fr ou téléphoner au 04 13 29 50 03.

Directrice de la publication : Céline Camoin • Directrice de la communication et de la promotion de la ville, responsable de la rédaction des supports édités par la ville d'Istres E. Du Liège • Rédacteur en chef E. Gavelle • Journaliste L. Alvernhe, P. Lepicouché, P. Merle • Photographes M. Bressy, P. Lepicouché, N. Martin (apprenti photographe), L. Rimbaud, G. Petit • Maquette et mise en page C. Ballet • Tirage 25 000 exemplaires • Photogravure et impression Spirale Imprimerie, Istres • Dépôt légal BNF 23 décembre 2019 N° ISSN 1245-1479



Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées.



Magazine recyclable, participez au tri sélectif !

TERRITOIRE
ISTRES
OUEST PROVENCE
SCENES & CINES
SCÈNE CONVENTIONNÉE ART EN TERRITOIRE

**DU
25 JANVIER
AU
06 FÉVRIER
2022**

**24^e
FESTIVAL
DES ARTS
DU GESTE**

les
ÉLAN CÉES

**Cornillon-Confoux | Fos-sur-Mer | Grans
Istres | Miramas | Port-Saint-Louis-du-Rhône**

scenesetcines.fr



**DÉCOUVREZ
LE PROGRAMME**



Partenaires



Partenaires institutionnels

La Grange

Nocturnes
18 22 27 30 déc.

du
3 déc.
au **2** jan.

les
illumi-
nations

Noël
sur
Glace

Noël à istres

Marché
de Noël

Concerts

la grande
parade

manège... animations... spectacles

Randonnées
nocturnes

Magic
Mirrors

Chasse
au trésor

@villedistres

TOURISME
ISTRES

Ville d'ISTRES
www.istres.fr

Retrouvez
tout le programme
en scannant
ce QR code

